FLOREFFE, LA SOURIANTE

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE
PLAN STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

2012-2018

Votée par le Conseil communal le 25 mars 2013

Art. L1123-27 du Code de la démocratie locale

Dans les trois mois après l'élection des échevins, le collège soumet au conseil communal un programme de politique générale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques.

Après approbation par le conseil communal, ce programme de politique générale est publié conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal.

Art. L1133-1 du Code de la démocratie locale

Les règlements et ordonnances du conseil communal, du (collège communal) et du bourgmestre sont publiés par ce dernier par la voie d'une affiche indiquant l'objet du règlement ou de l'ordonnance, la date de la décision par laquelle il a été adopté, et, le cas échéant, la décision de l'autorité de tutelle.

L'affiche mentionne également le ou les lieux où le texte du règlement ou de l'ordonnance peut être consulté par le public.

TABLE DES MATIERES

Introduction **5**

1. Accueil citoyen - Population – Etat civil **7**
1.1. Bilan 2007-2012 7
1.2. Objectifs 2013-2018 10
1.3. Priorités 10
2. Action sociale **11**
2.1. Bilan 2007-2012 11
2.2. Objectifs 2013-2018 18
3. Agriculture **19**
3.1. Bilan 2007-2012 19
3.2. Objectifs 2013-2018 19
4. Aînés **20**
4.1. Bilan 2007-2012 20
4.2. Objectifs 2013-2018 25
4.3. Priorités 25
5. Aménagement du territoire / Urbanisme **26**
5.1. Bilan 2007-2012 26
5.2. Aménagement du territoire 29
5.2.1. Objectifs 2013-2018 29
5.2.2. Priorités 29
5.3. Urbanisme 30
5.3.1. Objectifs 2012-2018 30
5.3.2. Priorités 30
6. Bibliotheque / Ludotheque **31**
6.1. Bilan 2007-2012 31
6.2. Objectifs 2013-2018 31
6.3. Priorités 31
7. Bonne gouvernance **32**
7.1. Bilan 2007-2012 32
7.2. Objectifs 2013-2018 34
8. Cimetières **35**
8.1. Bilan 2007-2012 35
8.2. Objectifs 2013-2018 35
8.3. Priorités 35
9. Cohésion sociale **36**
9.1. Bilan 2007-2012 36
9.2. Objectifs 2013-2018 36
10. Commerce / Entreprises **37**
10.1. Bilan 2007-2012 37
10.2. Objectifs 2013-2018 38
11. Communication **39**
11.1. Bilan 2007-2012 39
11.2. Objectifs 2013-2018 41
11.3. Priorités 41
12. Cultes **42**
12.1. Bilan 2007-2012 42
12.2. Objectif 2012-2018 42
12.3. Priorité 42
13. Culture **43**
13.1. Bilan 2007-2012 43
13.2. Objectifs 2013-2018 43
13.3. Priorités 43
14. Enseignement **44**
14.1. Bilan 2007-2012 44
14.2. Objectifs 2013-2018 46
14.3. Priorités 46

15. Energie ... 48
15.1. Bilan 2007-2012 ... 48
15.2. Objectifs 2013-2018 ... 49
15.3. Priorités ... 49
16. Environnement ... 51
16.1. Bilan 2007-2012 : ... 51
16.2. Objectifs 2013-2018 ... 52
16.3. Priorités ... 52
17. Finances ... 54
17.1. Bilan 2007-2012 ... 54
17.2. Objectifs 2013-2018 ... 61
17.3. Priorités ... 61
18. Informatique ... 63
18.1. Bilan 2007-2012 ... 63
18.2. Objectifs 2013-2018 ... 67
18.3. Priorités ... 67
19. Logement ... 68
19.1. Bilan 2007-2012 ... 68
19.2. Objectifs 2013-2018 ... 69
19.3. Priorités ... 69
20. Mobilite / securite routiere ... 70
20.1. Bilan 2007-2012 ... 70
20.2. Objectifs 2013-2018 ... 70
20.3. Priorités ... 70
21. Participation ... 71
21.1. Bilan 2007-2012 ... 71
21.2. Objectifs 20013-2018 ... 73
21.3. Priorités ... 74
22. Patrimoine (classé) ... 75
22.1. Bilan 2007-2012 ... 75
22.2. Objectifs 2013-2018 ... 75
22.3. Priorités ... 75
23. Personnel ... 76
23.1. Bilan 2007-2012 ... 76
23.2. Objectifs 2013-2018 ... 79
23.3. Priorités ... 79
24. Petite enfance / Enfance / Jeunesse ... 81
24.1. Bilan 2007-2012 ... 81
24.2. Petite enfance ... 82
24.2.1. Objectifs 2013-2018 ... 82
24.2.2. Priorités ... 82
24.3. Enfance ... 83
24.3.1. Objectifs 2013-2018 ... 83
24.3.2. Priorités ... 83
24.4. Jeunesse ... 84
24.4.1. Objectifs 2013-2018 ... 84
24.4.2. Priorités ... 84
25. Police ... 85
25.1. Bilan 2007-2012 ... 85
25.2. Objectifs 2013-2018 ... 85
25.3. Priorités ... 85
26. Propreté publique ... 86
26.1. Bilan 2007-2012 ... 86
26.2. Objectifs 2013-2018 ... 86
26.3. Priorités ... 86
27. Santé ... 87
27.1. Bilan 2007-2012 ... 87
27.2. Objectifs 2013-2018 ... 87
27.3. Priorités ... 87

28. Solidarité internationale 88
28.1. Bilan 2007-2012 88
28.2. Objectifs 2013-2018 88
28.3. Priorités 88
29. Sport 89
29.1. Bilan 2007-2012 89
29.2. Objectifs 2013-2018 89
29.3. Priorités 89
30. Tourisme 91
30.1. Bilan 2007-2012 91
30.2. Objectifs 2013-2018 91
30.3. Priorités 91
31. Travaux bâtiments / voiries / egouttages 92
31.1. Travaux - bâtiments 92
31.1.1. Bilan 2007-2012 92
31.1.2. Objectifs 2013-2018 93
31.1.3. Priorités 93
31.2.: Travaux – voiries / égouttages 94
31.2.1. Bilan 2007-2012 94
31.2.2. Objectifs 2013-2018 95
31.2.3. Priorités 96
32. Vie associative 97
32.1. Bilan 2007-2012 97
32.2. Objectifs 2013-2018 99
32.3. Priorités 99

INTRODUCTION

La déclaration de politique générale ou le plan stratégique transversal comprend des propositions portées par l'ensemble des membres de la majorité, pour chacun des domaines de la vie communale.

Elle est, en outre :

- **Un outil pour la démocratie**

  Elle sera diffusée largement, pour informer les citoyens des projets retenus pour cette législature. Elle fera l'objet d'une évaluation régulière.

- **Un outil de bonne gouvernance**

  Une programmation des projets sera réalisée sur les six années de la législature en tenant compte des moyens financiers et humains disponibles et des priorités fixées.

- **Un outil pour le travail des services communaux**

  Un contrat d'objectifs entre les mandataires politiques et les services communaux (pour la législature) ainsi qu'une fiche d'objectifs (chaque année) par matière et par service seront réalisés.

- **Un outil évolutif**

  Cette déclaration de politique générale est un point de départ. Elle est appelée à évoluer, en fonction des besoins et des opportunités. Des modifications ou ajouts pourraient être présentés lors de l'élaboration des budgets.

- **Un outil d'évaluation**

  Cette déclaration de politique générale est un point de départ. Elle sera évaluée chaque année.

L'action de la nouvelle majorité sera guidée par les principes suivants :

Il faut avoir des principes et des objectifs, non un programme.
Charles de Gaulle

Le document qui vous est présenté ici se veut avant tout une synthèse regroupant à la fois la déclaration de politique générale, le bilan de la législature 2007-2012 et enfin, le plan stratégique transversal. C'est le résultat d'une longue maturation concoctée par les services communaux sous la houlette de la Secrétaire communale en concertation étroite avec les mandataires de la majorité et singulièrement, les membres du Collège communal.

Bien sûr, nous ne faisons que partiellement œuvre d'innovation : la réalisation d'un bilan de législature ne date pas d'hier et la déclaration de politique générale est pour la troisième fois soumise au feu des critiques de la minorité. Seul, le plan stratégique transversal (P.S.T.) présente un caractère de relative nouveauté (cf « Mouvement communal » n° 863 de décembre 2011). Et encore, n'est-il qu'une ébauche du véritable P.S.T. que nous ambitionnons d'élaborer pour 2014.

Déjà, vous l'avez compris : la modestie sied à notre démarche. Sans prêchi-prêcha, adversaires des conservatismes de toutes sortes sans pour autant nous prendre pour des visionnaires, nous partageons la conviction que « le problème n'est pas celui des citoyens, mais celui de l'homme ».

Et nous avons simplement - mais fortement -, cette volonté d'œuvrer ensemble au progrès de notre société, à la place qui est la nôtre, en participant à l'amélioration de notre qualité de vie à chacun. Dans cet esprit, nous défendons les valeurs d'une bonne gouvernance, des solidarités entre générations - en un mot, de la cohésion sociale. Déclinée dans tous ses aspects, au jour le jour, et toujours remise sur le métier…

1. ACCUEIL CITOYEN – POPULATION – ETAT CIVIL

1.1. Bilan 2007-2012

Floreffe a développé un accueil et un service de qualité aux citoyens :

Accueillir avec courtoisie, compétence et efficacité :
Tous les agents mettent un point d'honneur à être accueillants en toutes circonstances. Pour ce faire, ils s'efforcent d'être aussi souriants, sympathiques, empathiques, patients et courtois que possible.

Ils se forment et s'informent quotidiennement. Toutes les opportunités sont saisies :

- l'emploi des outils mis à leur disposition comme la collection Van den Broele,
- la consultation de divers sites internet (UVCW, les sites d'autres communes, les lois,…),
- le contact téléphonique avec les collègues d'autres communes,
- le suivi de formations ciblées et adaptées à l'EPNAM ou autres (par exemple : formation dispensée par les différents départements du SPF,…),
- mise en place en interne d'un système de doublure de façon à ce que dans chaque matière gérée dans le service, il y ait une personne de référence et une personne relais.

Maintenir la permanence le samedi matin :
La permanence du samedi matin est continue et assurée par l'équipe de 9h00 à 12h00, ainsi que les jours de « ponts » (avec cependant une exception pour les périodes plus creuses de juillet et août, où la permanence est assurée un samedi sur deux).

Permettre aux citoyens qui le souhaitent d'obtenir (puis de remplir et de renvoyer) des documents administratifs via le site internet :
Ce service est mis en place et fonctionne très bien. Le citoyen a la possibilité de commander les certificats suivants par internet : de nationalité, de résidence, de vie, composition de ménage et extraits de casier judiciaire.
Une fois leur demande envoyée, les citoyens peuvent suivre l'évolution de leur traitement.

1. ACCUEIL CITOYEN - POPULATION – ETAT CIVIL

Mise en place d'un écrivain public

Depuis 2006, ce service est créé et a aidé 10 personnes (ex : un discours pour un mariage, une lettre de renon pour un bail, un courrier pour une demande de pension en France, le bilan actif – passif d'une personne qui avait son papa sous sa tutelle, une candidature pour un emploi, un CV, dernières volontés, correction d'un article d'un spéléologue, un courrier à Belgacom pour protester contre une facture ……).

Deux articles sont parus dans « Femmes d'aujourd'hui » et dans « Sud presse ».

Rendre un service administratif à domicile pour les personnes qui ne peuvent se déplacer

Lorsqu'une personne est isolée, incapable de se déplacer, nous nous rendons à domicile afin de lui rendre le service administratif souhaité. Dans le cadre du renouvellement des cartes d'identité par exemple, nous avons également dans notre répertoire téléphonique, les coordonnées d'un photographe qui se rend à domicile.

Pour les personnes qui ne savent pas se déplacer mais qui ont quelqu'un pour les aider, nous proposons également le service à « domicile » par l'intermédiaire de cette tierce personne.

Installer une cabine « photomaton » au service population

Un appareil photomaton a été mis en place au service population afin de réduire les déplacements des citoyens lorsqu'ils souhaitent obtenir certains documents administratifs qui nécessitent des photos. Cet appareil rencontre un franc succès.

Installer un système de paiement par carte électronique

Toujours dans le souci d'éviter aux citoyens des déplacements inutiles, nous offrons désormais cette possibilité.

Accueillir les nouveaux habitants

Un accueil est organisé une fois par an, en fin d'année.

Une liste des nouveaux arrivants est établie et vérifiée afin de ne pas convoquer les personnes décédées, reparties et de regrouper les membres d'un même ménage dont les dates d'inscription sur notre commune diffèrent entre elles.

Autour du verre de l'amitié, les mandataires et employés communaux viennent à la rencontre des nouveaux habitants dans une ambiance conviviale. Les petits ne sont pas oubliés puisqu'un coin ludique leur est réservé.

Après un mot de bienvenue du Bourgmestre, chaque famille reçoit une farde reprenant les informations touristiques, culturelles, sportives et sociales, ainsi que des renseignements sur les commerces de l'entité. Une projection multimedia, remise à jour chaque année, permet de présenter la commune dans son ensemble.

Cette soirée offre également la possibilité de guider ces nouveaux citoyens dans leurs diverses démarches, d'être à l'écoute de leurs besoins et leurs attentes.
Elle est très appréciée par les participants. (Coût estimé à 200€).

Personnaliser les cérémonies des mariages

Lorsqu'un couple projette de se marier, nous ouvrons un dossier et remplissons les obligations légales mais tentons également de répondre de manière optimale aux souhaits formulés pour le déroulement de la cérémonie :

- Afin de permettre à chacun de prendre le temps, nous planifions les cérémonies en respectant systématiquement au moins 1 heure d'espacement entre deux célébrations ;
- Nous acceptons de célébrer les mariages jusqu'à 13h00 afin de ne pas obliger les futurs mariés à prévoir éventuellement 2 repas pour leurs invités ;
- Nous sommes à l'écoute de leurs demandes et essayons d'y répondre au mieux (choix musicaux, disponibilité, explications,…).

Fêter les anniversaires de mariage (noces d'or, de diamant, …) avec chaque couple et leur famille

Une liste des anniversaires de mariages (50, 60 et 65 ans) et des centenaires est extraite du Registre national.
Après vérification de non-décès, les personnes sont contactées afin de savoir si elles désirent être reçues à la Commune en compagnie de leurs proches. Une visite à domicile peut également être envisagée.
La date de la fête est choisie en concertation avec chaque ménage et les membres du Collège communal.
Une rencontre avec les jubilaires et l'agent en charge des anniversaires a lieu peu avant la fête afin de la préparer au mieux et de la manière la plus personnifiée possible.
Les jubilaires sont accueillis en présence de représentants du Conseil communal par un discours personnalisé du Bourgmestre, la présence au choix de la presse locale et reçoivent quelques cadeaux avant de prendre le verre de l'amitié.
Cette fête est très appréciée par les invités, ce dont témoignent régulièrement les nombreux courriers de remerciement. (Coût variant entre 150 et 400 € selon le type de réception).

Collaborer avec la police de proximité (enquêtes de domicile)

Nous collaborons étroitement et quotidiennement avec la police locale en matière d'enquêtes de domicile. Les rapports nous sont rendus rapidement (en général endéans la semaine) et nous pouvons même obtenir l'urgence pour des dossiers plus sensibles ! La police locale se montre très disponible et efficace.

1.2. Objectifs 2013-2018

- Accueillir, informer tous les citoyens et répondre au mieux à leurs attentes (ce qui exige compétence, efficacité et courtoisie du personnel et moyens performants à sa disposition).
- Accorder une attention particulière aux personnes qui connaissent davantage de difficultés pour remplir des actes administratifs et aux demandeurs d'asile.
- Accueillir les jubilaires (noces d'or, de diamant,…).
- Poursuivre la permanence mensuelle « Pensions ».
- Simplifier les démarches administratives du citoyen (services en ligne).
- Maintenir les panneaux informatifs (presse, affiches,.. .) en bon état.
- Optimiser l'accueil (augmentation des heures d'ouverture, amélioration de la signalétique, formation à l'accueil des agents).

1.3. Priorités

1. Tous les citoyens : accueillir tout un chacun dans chaque service, avec courtoisie, maintenir la permanence le samedi matin, permettre aux citoyens qui le souhaitent d'obtenir (puis de remplir et de renvoyer) des documents administratifs via le site internet, proposer le service « écrivain public » de l'administration aux citoyens en difficulté, rendre un service administratif à domicile pour les personnes qui ne peuvent se déplacer…
2. Nouveaux habitants : réunion annuelle d'accueil, notamment pour les informer sur la vie communale et les divers services communaux.
3. Mariages : obligation légale rencontrée au mieux en personnalisant la cérémonie (répondre aux souhaits des mariés).
4. Noces d'or et de diamant : accueillir et fêter ces anniversaires avec chaque couple concerné et leur famille.
5. Enquêtes de domicile : collaboration avec les agents de proximité de la police locale
6. Augmenter les heures d'ouverture au public (roulement organisé pendant le temps de midi), soit 5h en plus/semaine (soit au total = 35h30).
7. Amélioration de la signalétique interne et externe.
8. Développement des services en ligne.

2. ACTION SOCIALE

2.1. Bilan 2007-2012

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE FLOREFFE : 51 travailleurs

ACCUEIL / ADMINISTRATION

Sandrine PETIT

- Assure l'accueil
- Gère le courrier
- Gère le classement de tous les documents administratifs et sociaux
- Prépare les réunions
- Assure le secrétariat de la Secrétaire et de la Présidente
- Prépare les projets de notification des décisions sociales

Quelques données :

- **3900** courriers entrants pour 2012
- **5782** courriers sortants pour 2012
- **5760** visiteurs reçus à l'accueil en 2012
- **878** projets de notification de décisions sociales en 2012

SERVICE FINANCES

Francine DUQUENNE

- Edite les bons de commande, impute et mandate les dépenses
- Etablit les droits constatés
- Assure le suivi des récupérations
- Participe à l'élaboration des budgets et des modifications budgétaires
- Gère les subsides du Fédéral et de la Région Wallonne

Quelques données :

- **3600** imputations
- **414** formulaires subsides RIS
- **108** formulaires subsides Loi 65
- **308** formulaires subsides Fonds Mazout

2. ACTION SOCIALE

SERVICE SOCIAL GENERAL

Sylvie BOON - Jérémy HAZARD – Angélique JACQUES – Geneviève GUISSET – Virginie LONNOY – Agnès VANLAER

- Assure les permanences sociales
- Instruit les demandes d'aide (aides sociales = secours en espèces, aides chauffage, électricité, eau, logement, frais médico-pharmaceutiques, droit à l'intégration sociale, allocations de chauffage)
- Assure les guidances budgétaires
- Encadre les 2 ILA qui peuvent accueillir au maximum 5 demandeurs d'asile
- BIRB : assure la distribution de denrées alimentaires
- Handicontacts : informe les personnes à mobilité réduite, les aide administrativement
- Assure l'accès aux activités culturelles, sportives, éducatives (notamment via l'Article 27) et participe à remédier à la pauvreté infantile via des subsides socio-culturels
- Aide à la recherche de logements
- Organise des ateliers ECO WATCHERS
- Organise des journées festives à l'attention des enfants défavorisés

SERVICE SOCIAL GENERAL

Sylvie BOON - Jérémy HAZARD – Angélique JACQUES – Geneviève GUISSET – Virginie LONNOY – Agnès VANLAER

Quelques données :

- **16** guidances budgétaires
- **88** dossiers « revenu d'intégration », (dont 41 de 18-25 ans)
- **100** dossiers sociaux actifs
- **400** demandes d'aide sociale
- **308** dossiers allocations de chauffage
- **2** ILA / 4 demandeurs d'asile
- **21** demandes de logement
- **41** ménages (soit 111 personnes) pour les denrées alimentaires

SERVICE DES ACCUEILLANTES CONVENTIONNEES

Sylvie NAVIAUX

- Encadre le service des accueillantes agréé et subsidié par l'ONE pour les enfants de 0 à 3 ans
- Veille à offrir un accueil familial et personnalisé
- Instruit les demandes d'inscription des enfants
- Constitue les dossiers d'agrément des accueillantes
- Fixe les participations financières des parents
- Introduit les demandes de subsides à l'ONE
- Organise des formations

Quelques données :

- **14** accueillantes (10 à Floreffe, 3 à Malonne et 1 à Sart-St-Laurent)
- **68** enfants

SERVICE DES ACCUEILLANTES CONVENTIONNEES

Liste des accueillantes :

- Sandra China - Didden
- Françoise Jacques - De Geeter
- Joëlle Wuestenberghs - Dubourg
- Ann Cristelle De Geeter - Quairia
- Chantal Geline - Brosteaux
- Pina D'Addario - Di Pisa
- Stéphanie Lejeune - Demonte
- Anik Arnould - Delforge
- Jenny Desuenne - Vilain
- Sylvie Debouck - Demaret
- Véronique Demanet - Marchand
- Sylvie Thiry - Forthomme
- Nathalie Bossrez - Foncoux
- Cynthia Marloye - Reygaerdt

2. ACTION SOCIALE

SERVICES D'AIDES AUX FAMILLES

Agnès VANLAER

- Encadre les différents services :
- Repas à domicile
- Aide-ménagères : SAM
- Titres-services (entretien et repassage) : TSE et TSR
- Gère les horaires du personnel
- Fixe la participation financière des utilisateurs SAM
- Assure la collaboration avec BRILLO (dépannage, bricolage) et TELEPRONAM (télévigilance)
- Participe au « Plan Canicule »
- Collabore au projet « Été Solidaire »

Quelques données :

- Service repas : **17** utilisateurs
- SAM : **21** utilisateurs
- TSE : **35** utilisateurs / **4069** titres-services en 2012
- TSR : **98** utilisateurs dont 54 nouveaux clients en 2012 / **2954** titres-services pour **1427** mannes en 2012

PERSONNEL SAM

- Patricia VAN ANTENHOVEN
- Patricia COLLET
- Laura BRANDERS
- Bernadette LECLERCQ

Assurent l'entretien et le nettoyage au domicile des personnes âgées ou en difficultés momentanées

PERSONNEL TSE

- Jeaninne DETHIER
- Carine LEGROS
- Mireille NASSAUX
- Véronique RAMEAU
- Nadine WARICHET
- Van TRUONG THI TUONG

Assurent l'entretien et le nettoyage au domicile des utilisateurs de l'entité et des communes limitrophes via les titres-services

PERSONNEL TSR

- Joëlle JALLET
- Nathalie MARCHAL
- Mireille DENIS
- Coralie DENEFFE
- Van TRUONG THI TUONG

Assurent le repassage du linge déposé à l'Atelier de Repassage

SERVICE D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Virginie LONNOY

- Dresse un état des lieux des bénéficiaires du RIS
- Etablit les PIIS
- Encadre les cours à l'Alpha
- Recherche des partenaires, employeurs pour engagement de bénéficiaires via l'Article 60 § 7 ou l'Article 61
- Suit et évalue les agents Article 60 § 7
- Collabore au projet « Eté Solidaire »

Quelques données :

- **35 à 40** dossiers actifs
- **6** contrats de travail Article 60 § 7
- **1** contrat de travail Article 61 (avec ACTIVA CPAS)
- **27** PIIS (dont 13 étudiants)

PROJETS COMMUNAUTAIRES

Le Jardin d'Emile

Céline Challe

- Encadre le jardin communautaire dont l'objectif est de créer un lien social, de rencontre et d'apprentissage

Quelques données :

- Jardin d'Emile : **11** ménages (dont 1 en ILA), groupe d'enfants de l'accueil extrascolaire

PROJETS COMMUNAUTAIRES

Le Floribus

Céline Challe

- Gère le service du taxi social « Floribus », réceptionne les demandes et organise les transports

- Taxi social (en route depuis le 06/11/2012) : **27** utilisateurs
  et **121** transports assurés

PROJETS COMMUNAUTAIRES

Le Floribus

- Annick DEPIREUX
- Pascal GATELIER

Assurent le transport de 9 H à 18 H dans un rayon de 20 km (types de transport : privé ou courses-type dans les 3 zonings de Wépion, Malonne et Jemeppe-sur-Sambre)

SERVICE INFORMATIQUE

Samuel Rogé

- Assure la maintenance et les dépannages informatiques
- Gère le réseau et le parc informatique et téléphonique
- Est le conseiller en sécurité
- Assure les back-up
- Gère les droits de connexions à la BCSS

SERVICE ENTRETIEN

Lucie MALLET

- Assure l'entretien et le nettoyage des locaux occupés par le CPAS ainsi que des logements pris en location par le CPAS

PERMANENCE JURIDIQUE

Maître Colombine ESCARMELLE

- Assure une permanence juridique gratuite
- Donne des conseils et des avis à toute personne qui rencontre un problème ou connaît un litige

SERVICE DE MEDIATION DE DETTES

GREASUR : Anne Delobbe

- Assure une permanence à toute personne en situation d'endettement, aide à dresser l'inventaire des dettes, propose aux créanciers un plan de remboursement et le négocie avec eux si nécessaire
- A l'extrême, entame une procédure de règlement collectif de dettes

Quelques données :

- **28** dossiers en cours en 2012 dont 18 nouvelles demandes et 10 anciens dossiers
- **5** dossiers dont le volet RCD est déposé chez des avocats
- **4** dossiers dont le volet RCD est géré par GREASUR

2.2. Objectifs 2013-2018

- Renforcer les synergies entre le CPAS et la commune (service du personnel – pool nettoyeuses) ;
- Développer une aide aux enfants en difficulté (partenariat CPAS et écoles) ;
- Se préoccuper du devenir des personnes âgées (les maintenir le plus longtemps chez eux en renforçant le lien social) ;
- Améliorer la communication envers les citoyens (sur les services existants au CPAS et à la Commune) ;
- Augmenter les places d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans ;
- Développer des partenariats :
    1. avec les commerces locaux dans le cadre de la distribution des denrées alimentaires ;
    2. avec les acteurs sociaux (Croix-rouge,…).

3. AGRICULTURE

3.1. Bilan 2007-2012

Floreffe s'est engagée dans l'agriculture biologique :

- collations (fruits) bio pour les enfants accueillis à la MCAE (crèche) ;
- plats bio préparés par une entreprise d'économie sociale pour les enfants accueillis à la MCAE (crèche) ;
- participation à l'action « fruits et légumes à l'école » : distribution de fruits bio (au moins une collation par semaine).

3.2. Objectifs 2013-2018

- Sensibiliser les agriculteurs au bon entretien des chemins agricoles.
- Accompagner les agriculteurs dans les travaux qui doivent être réalisés pour empêcher le bétail d'avoir accès au lit des cours d'eau.
- Promouvoir des techniques agricoles plus respectueuses de l'environnement, encourager l'utilisation des biofiltres, encourager les aménagements favorables à la biodiversité
- Débattre avec les agriculteurs des techniques de plantation, pour éviter les problèmes d'inondation.
- Réalisation d'une charte entre les citoyens et les agriculteurs (dans le cadre des constructions proches des terrains agricoles)

-Favoriser le recours à des produits biologiques (collations dans les écoles, dans la MCAE)

4. AÎNÉS

4.1. Bilan 2007-2012

1. Taxi social, aides ménagères, services de repas à domicile, service bricolage dépannage… divers services sont assurés par le CPAS pour permettre aux personnes âgées de vivre « mieux » à domicile le plus longtemps possible.

2. La commune a pris diverses initiatives en faveur des seniors :
- rédaction d'une brochure « Vivre à Floreffe à 60 ans et plus »
- organisation d'un cours d'informatique depuis 2009
- organisation d'un cours de gym adapté depuis 2008
- goûter des aînés
- achat de livres à gros caractère, de livres audio et mise en place d'un service de prêt de livres à domicile…
- organisation de la navette bus le jeudi pour aller au marché de Floreffe et le samedi pour aller au marché de Namur (de septembre à décembre 2011, mais pas de succès)
- aménagement de la rampe d'accès à la maison communale

3. Il existe également des activités intergénérationnelles organisées en partenariat avec l'accueil extrascolaire, le centre culturel, la province (mise à disposition d'animatrices), le groupe ALPHA (alphabétisation). Par exemple : ateliers artistiques parents/grands-parents/petits-enfants.

4. Un Conseil consultatif des Aînés existe sous cette dénomination depuis le 08/01/2007 et un règlement d'ordre intérieur a été adopté le 28/04/2008. De nombreux projets ont été réalisés (journées découvertes de villes belges ou étrangères).

Voici les différents rapports d'activités :

2007-2008

Le Conseil Consultatif des Aînés s'est réuni en séance plénière à 3 reprises en 2007 et 3 fois en 2008.

La commission « Bien-Etre » s'est réunie 7 fois.

La commission « environnement, sécurité, culture et loisirs » qui a fusionné dans le courant 2008 s'est réunie 14 fois.

La commission « Intergénérationnel» s'est réunie 2 fois.

4. AÎNÉS

- La première activité organisée en collaboration avec la Commune, le CPAS et la Zone de police fut « Place aux Seniors » sur le thème du vol par ruse et la maltraitance sur les personnes âgées en septembre 2007.

- Organisation d'un cours de gymnastique pour les aînés qui a débuté en avril 2008.

- Organisation du goûter des aînés (choix de l'animation).

- Organisation d'excursions : la première est prévue ce 05 mai 2009 à Keukenhof (Pays-Bas) et une seconde en décembre 2009.

- Un projet intergénérationnel a vu le jour en collaboration avec l'ASBL « les Territoires de la mémoire » et les écoles communales de Floreffe ; le thème étant les dangers de l'extrême droite. Une rencontre interactive dans les écoles entre aînés et enfants dans le cadre du 90ème anniversaire de l'Armistice a été organisée.

- Préparation d'une 2ème édition de la brochure « Vivre à Floreffe à 60 ans et plus ».

Il n'y a pas encore d'avis rendu au Collège, toutefois trois sont en préparation :
- concernant les sentiers communaux et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- accessibilité pour personnes à mobilité réduite du Centre Culturel à Franière
- un avis sera rendu sur le Plan Communal de Mobilité (PCM).

D'autres souhaits sont émis :
- collaboration avec la police pour des formations sur la sécurité routière, protection des habitations etc.
- une pièce de théâtre en collaboration avec le Centre Culturel ayant pour thème la difficulté de l'entrée en maison de repos

Le Conseil après presque deux ans d'existence a fortement évolué.
La participation moyenne par réunion est de 20 personnes. Il est actif et se veut constructif. La difficulté majeure au début était la gestion du nombre, mais nous avons trouvé un mode de fonctionnement qui fait ses preuves. Les projets sont d'abord débattus en commission avant d'être présentés au Conseil en séance plénière.
La seconde difficulté est de faire comprendre aux membres de ce Conseil qu'ils n'ont pas de pouvoir de décision.
Pour rappel, ils rendent un **avis au Collège** de leur propre initiative ou à la demande de celui-ci.

2009

Le Conseil Consultatif des Aînés s'est réuni en séance plénière à 3 reprises en 2009.

La commission « Bien-Etre » s'est réunie 5 fois.

La commission « environnement, sécurité, culture et loisirs » s'est réunie 9 fois.

La commission « Intergénérationnel» s'est réunie 1 fois.

Les membres du bureau se sont réunis 3 fois.

4. AÎNÉS

En décembre 2009, toutes les commissions ont fusionné en une seule.

- Organisation du goûter des aînés (choix de l'animation).
- Organisation d'excursions : la première le 05 mai 2009 à Keukenhof (Pays-Bas) et une seconde le 12 décembre 2009 à Monschau et Krippana.
- Mise sur pied d'une marche tous les 3ème vendredi du mois.
- Réorganisation des cours d'informatique pour les seniors.
- Impression et distribution de la 2ème édition de la brochure « Vivre à Floreffe à 60 ans et plus ».
- Accessibilité de la boîte aux lettres aux personnes à mobilité réduite (merci à la Poste).

Avis rendus au Collège:

- concernant les sentiers communaux et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,
- concernant le Plan Communal de Mobilité (PCM).

D'autres souhaits sont émis :

- collaboration avec la police pour des formations sur la sécurité routière, protection des habitations etc.,
- une pièce de théâtre en collaboration avec le Centre Culturel ayant pour thème la difficulté de l'entrée en maison de repos,
- rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite au centre culture, banques et bureau de poste.

Le Conseil après presque trois ans d'existence a fortement évolué.
La participation moyenne par réunion est de 20 personnes. Il est actif et se veut constructif. Nous avons trouvé un mode de fonctionnement qui fait ses preuves. Les projets sont d'abord débattus en commission avant d'être présentés au Conseil en séance plénière.
La plus grosse difficulté est de faire comprendre aux membres de ce Conseil qu'ils n'ont pas de pouvoir de décision.
Pour rappel, ils rendent un **avis au Collège** de leur propre initiative ou à la demande de celui-ci.

2010

Les membres du bureau se sont réunis une fois.

Les différents dossiers sont d'abord préparés en commission avant d'être présenté en réunion plénière ; celle-ci s'est réunie 5 fois cette année :

- Organisation du goûter des aînés (choix de l'animation)
- Organisation d'excursions : la première le 28 mai 2010 à Blégny et une seconde le 16 octobre 2010 à Reims et Epernay

4. AÎNÉS

–

– Réorganisation d'une nouvelle session de cours d'informatique pour les seniors à partir du 04 octobre 2010.

– Collaboration avec la police pour des formations sur la sécurité routière, protection des habitations etc … (15/06/2010).

– Collaboration à l'enquête qualitative menée par la C.A.S. (Coordination des Associations de Seniors).

– Journée d'échange et de travail avec le Conseil Consultatif des Aînés de Charleroi.

– Inscription au Week-end « Générations en fête » du 02/04/11.

D'autres souhaits sont émis :

– une pièce de théâtre en collaboration avec le Centre Culturel ayant pour thème la difficulté de l'entrée en maison de repos,

– rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite au centre culturel, banques et bureau de poste.

– Embellissement et fleurissement de la commune.

Avis rendu au Collège communal concernant le Plan Communal de Mobilité (PCM).

La participation moyenne par réunion est de 20 personnes. Il est actif et se veut constructif. Nous avons trouvé un mode de fonctionnement qui fait ses preuves.
La plus grosse difficulté est de faire comprendre aux membres de ce Conseil qu'ils n'ont pas de pouvoir de décision.
Pour rappel, ils rendent un **avis au Collège** de leur propre initiative ou à la demande de celui-ci.

2011

Le Conseil Consultatif des Aînés s'est réuni en séance plénière à 4 reprises.
Le Bureau s'est réuni une fois.
Il y a eu 10 réunions de Commissions.
La participation moyenne aux réunions plénières est d'environ 20 personnes.

- Le 02 avril participation en collaboration avec la Commune de Fosses-la-Ville aux Carrefours des générations soutenue par la Fondation Roi Baudouin.
  Au niveau de la Commune ce projet a pu voir le jour grâce à une étroite collaboration entre le CCA, le CPAS et le Centre Culturel.
  La mobilisation fut telle que nous avons pu compter sur 15 ambassadeurs prêts à montrer leur talents et ce dans un souci d'échange.
- Le 15/06/11, dans le cadre de la journée contre la maltraitance des aînés, le CCA a organisé une conférence débat sur ce sujet avec Respect Seniors.
  Nous avons pu compter sur une cinquantaine de participants.

4. AÎNÉS

- Le CCA a rendu un avis sur le choix du spectacle et sur le cadeau offert lors du Goûter des aînés du mois d'octobre.
- Le CCA a également été sollicité par la Commune dans le cadre du projet ADESA et dans le cadre de l'Opération de Développement Rural menée par la Fondation Rurale de Wallonie.
- Une promenade sur les sentiers communaux est organisée 1x/mois.
- Le CCA s'investit également dans l'organisation des cours informatique et du cours de gymnastique pour les séniors qui rencontrent de plus en plus de succès.
- Organisation de deux excursions : la première le 28/05/11 à Tournai et la seconde axée sur les relations intergénérationnelles le 27/09/11 à Pairi Daiza.

Projets 2012

L'année 2012 est l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle. Dans ce cadre, le CCA a marqué son intérêt pour participer à l'opération menée par l'ASBL Alternative Culture « J'ai un peu d'avance le Grand batelage des séniors ». Escale de la péniche en juillet. Nous renforçons notre collaboration avec le Centre Culturel puisque, outre cette manifestation, nous participons à des excursions en lien avec les stages des congés scolaires.
Autre projet, collaboration dans l'appel à projet de la Province sur la semaine de la citoyenneté prévue en novembre.

Le Président remercie chacun et chacune pour leur participation dans un bon climat de dialogue.

2012

Le Conseil Consultatif des Aînés s'est réuni en séance plénière à 4 reprises en 2012.
La participation moyenne aux réunions plénières est d'environ 20 personnes.
Le Bureau s'est réuni une fois.
Il y a eu 10 réunions de Commissions.

- Le 1er juin, le CCA a organisé une conférence débat sur deux sujets : « Le choix du lieu de vie au grand âge » par Mme Véronique Renotte (A.R.A.L.PA.F) et « Bien manger quand on est senior » par Mme Nadia Grinko (diététicienne-nutritionniste au CHR de Namur)
  Nous avons pu compter sur une cinquantaine de participants.
- Le CCA a rendu un avis sur le choix du spectacle et sur le cadeau offert lors du Goûter des aînés du mois d'octobre.
- Une promenade sur les sentiers communaux est organisée 1x/mois.
- Le CCA s'investit également dans l'organisation des cours informatique et du cours de gymnastique pour les séniors qui rencontrent de plus en plus de succès.
- Organisation de deux excursions : la première le 16 juin à Treignes et la seconde axée sur les relations intergénérationnelles le 27 septembre à Efteling (Pays-bas).
- le CCA a participé à l'opération menée par l'ASBL Alternative Culture « J'ai un peu d'avance le Grand batelage des séniors ».avec l'escale de la péniche en juillet à Floreffe
- Renforcement de la collaboration avec le Centre Culturel puisque le CCA participe à des excursions en lien avec les stages des congés scolaires.
- Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural , le Conseil a été consulté dans le cadre d'une réunion avec la Fondation Rurale de Wallonie.
- Le CCA a répondu à un appel à projet de la Province de Namur dans le cadre du partenariat avec l'asbl « Territoire de la mémoire » en collaboration avec le Centre Culturel (participation à la semaine de la citoyenneté).

- La commune a répondu à un appel à projet de la RW « Commune amie des aînés » pour un cours de gym adapté aux personnes souffrant de la maladie de Parkinson et d' Alzheimer (projet non retenu).

4.2. Objectifs 2013-2018

- Offrir des services qui permettent le maintien des personnes âgées à leur domicile pour un « mieux vivre ».
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles.

4.3. Priorités

1. Renouvellement du conseil consultatif des aînés ; le consulter régulièrement sur des projets d'aménagement du territoire, de mobilité, de sécurité et de logement ; assurer le suivi de leurs propositions.
2. Promouvoir l'intergénérationnel (passeurs de mémoire, recettes d'antan, jardin d'autrefois, remèdes de grand-mère).
3. Organiser le goûter des aînés, une fois par an.
4. Mener des actions avec les bibliothèques, le Centre culturel, les associations de 3x20 et les Maisons de repos communales pour permettre aux seniors de se rencontrer, lire, apprendre, se divertir… : organisation d'animations culturelles l'après-midi, service de lecture à domicile, cours d'informatique pour les seniors, cours de gymnastique adaptée aux seniors…
5. Mobiliser les acteurs (promoteurs immobiliers, services sociaux, service urbanisme…) pour réfléchir ensemble à l'aménagement ou à la construction de logements pour les personnes âgées.
6. Aménager un espace pour l'organisation d'ateliers (Espace seniors).

5. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME

5.1. Bilan 2007-2012

1. Aménager le centre de Floreffe, en accordant une attention particulière à la réalisation des lieux de rencontre et aux aménagements piétonniers. – Plan triennal 2009

L'aménagement du centre de Floreffe n'a pas été intégré aux plans triennaux des travaux (2006-2009 et 2010-2012) en raison des travaux de mise en place des collecteurs. Actuellement, lesdits travaux sont dans leur phase terminale. Une longue réflexion a été menée pour l'élaboration d'un cahier spécial des charges pour la désignation d'un auteur de projet chargé de proposer des aménagements qui répondent aux besoins des citoyens tant au niveau de la fonctionnalité, de la mobilité, du placement de mobiliers urbains et de la convivialité.

2. Aménager les abords du centre sportif, aménagement comprenant notamment un espace et une aire de jeux.

Un appel à projets a été lancé par la consultation d'architectes. Le marché de services a été remporté par l'atelier 4D. Différentes réunions ont été organisées afin de déterminer les besoins et de permettre au bureau d'architecture de proposer une esquisse, un plan reprenant l'ensemble des abords du hall. La pose du collecteur, à proximité immédiate des abords du hall, a perturbé l'évolution de ce dossier. De plus, un ouvrage technique (station de refoulement des eaux) est venu s'implanter à l'intérieur du périmètre desdits abords.
Un permis d'urbanisme a été délivré par le Fonctionnaire délégué en date du 26/03/2010.

3. Réaménager les places de village après consultation de la population.

Aucun projet n'a été mené au cours de la législature. La population a été amenée en ce début d'année à se manifester et à proposer différents projets d'aménagements généraux au cours de réunions organisées dans le cadre de l'O.D.R. (Opération de Développement Durable).

4. Promouvoir la requalification de la zone industrielle des « Cailloux » en zone agricole et partie en zone d'habitat.

Ce projet a fait l'objet de nombreuses réunions de travail, de nombreuses réflexions dans le cadre de trois autres opérations de P.C.A.R. (plan communal d'aménagement révisionnel).
Le premier site est le nouveau site du B.E.P. Environnement (S.I.G.D.), le deuxième est le site privé du « Cheval de bois » dans le centre de Floreffe, le troisième site est le site des « Cailloux » repris dans le programme de déclaration de politique générale.
Ce point a été présenté, pour information, en séance du Conseil communal. Une réunion préalable s'est tenue en présence de représentants de l'Administration régionale de l'Aménagement actif (D.G.O.4.).

5. Réfléchir à l'élaboration d'un Programme de Développement Rural (P.C.D.R.).

Le programme est en cours de réalisation. La Fondation Rurale de Wallonie a été désignée comme opérateur. La population et différents citoyens actifs au sein de la population et des commissions ont été consultés.

6. Etudier les extensions possibles de zones économiques, d'industrie ou d'artisanat.

Une réflexion a été menée en collaboration avec le Bureau Economique de la Province (B.E.P.) afin de développer nos zones d'activité économique qui sont arrivées à saturation.
Une première piste évoquée a été d'envisager le développement d'une Z.A.C.C. située sur les hauteurs de Franière d'une superficie de +/- 25 ha. L'ensemble situé en bordure de la R.N. 90 présentait des intérêts pour le B.E.P.
Une étude paysagère a été menée par l'architecte paysagiste M. Fondu. Les conclusions de son rapport démontrent que le site constitue une des portes d'entrée de Floreffe, qu'il y a lieu de préserver les lieux (anciens vergers) dans leur état naturel.
Il demeure encore un terrain à caractère industriel à côté du Forem, rue Riverre à Floreffe d'une superficie d'un peu plus de deux hectares. Une intervention afin de le dépolluer doit être envisagée via la SPAQUE qui a procédé à sa caractérisation.

7. Depuis 2009, réalisation d'une charte urbanistique destinée à définir la politique communale en matière de division d'immeubles en plusieurs logements

8. Définition de critères urbanistiques et rédaction d'un règlement communal d'urbanisme (faisant suite au schéma de structure).

La volonté d'élaborer un règlement communal d'urbanisme a été abandonnée. Un règlement d'urbanisme est un outil trop rigide qui freine le développement de l'habitat d'une manière générale et qui n'apporte pas toujours le but recherché, un habitat de qualité avec une architecture qui réponde aux besoins actuels.
Nous avons été confrontés à la problématique des divisions de bâtiments avec une multiplication de logements. Afin de gérer de manière cohérente ce phénomène, nous avons élaboré et arrêté une charte urbanistique qui fixe des critères notamment de surface de logements à respecter en fonction du nombre de chambres, d'emplacements de parking, de locaux de rangement,…

9. Impulsion pour les constructions groupées économes de l'espace, bien orientées, à faible consommation d'énergie, prévoyant une récupération d'eau, utilisant des matériaux sains…

Une attention particulière est portée lors de l'examen des demandes de permis d'urbanisme et lors de la présentation d'avant-projet sur l'obligation de placer des citernes d'eau de pluie d'une capacité suffisante et d'insister pour utiliser l'eau ainsi récoltée.

Quelques permis d'urbanisme tendant au développement d'un habitat groupé ont été délivrés (rue de Malonne « Ferme des amis d'Haflinger », projet de réhabilitation de la ferme de Jodion en logements,…).
Chaque implantation de nouvelles habitations est étudiée en fonction de l'orientation du bâtiment par rapport à l'ensoleillement.

10. Information et assistance concernant le choix des matériaux, l'isolation.

Nous invitons les architectes et particuliers qui souhaitent mener à bien leur projet de construction à venir nous soumettre tous les mercredis matins, ou autres jours à convenir, un avant-projet. La plupart des réunions se tiennent en présence de l'échevin concerné, de notre conseiller en aménagement du territoire et de notre responsable du service Urbanisme. Les rencontres ont pour objectifs le dialogue et arriver à déposer une demande de permis d'urbanisme pour laquelle des remarques et modifications ont déjà été apportées afin d'éviter des refus et une perte de temps et d'énergie pour chacune des parties. De plus, c'est l'occasion d'échanger, de poser différentes questions touchant aux matériaux mis en œuvre (briques, crépis, pierre, bois), à l'isolation, à l'acoustique, au développement durable, à l'architecture au sens général du terme.

11. Revitalisation des noyaux urbains de Floreffe et Franière et densification de l'habitat.

Des réunions se sont tenues concernant la thématique des noyaux d'habitat pour répondre à un courrier du ministre Henry qui souhaite que chaque commune détermine des périmètres.
Il existe une volonté communale pour développer une zone agricole se situant au lieu-dit « Au cheval de bois », terrain coincé entre la R.N. 90 et la rue C. Hastir à proximité immédiate du centre de Floreffe. Le terrain appartient à un particulier et une procédure de P.C.A.R. devra être envisagée.
Il existe une autre volonté communale de revoir l'affectation de l'ensemble des terrains sis au lieu-dit « des Cailloux » à Franière. L'ensemble est actuellement repris en zone industrielle au plan de secteur. L'objectif est d'une part de prévoir une zone d'habitat permettant de « fermer » le noyau d'habitat de Franière, côté Nord et qui se situe à proximité de la gare et d'autre part de supprimer l'affectation industrielle qui n'a plus lieu d'être et la remplacer par une zone agricole (terrain déjà à usage de culture à l'heure actuelle).
En terme de densification de l'habitat, un promoteur privé s'est manifesté pour développer un projet d'habitat groupé dans le centre de Franière. La commune encourage ce genre d'initiative dans laquelle on rencontre la construction d'immeubles mitoyens, la construction d'immeubles à appartements avec la création d'une voirie interne. Ce type de projet est de nature à redynamiser le centre urbain de Franière.

5.2. Aménagement du territoire

5.2.1. Objectifs 2013-2018

- Conserver le caractère semi-rural de la Commune en veillant à une bonne intégration des extensions d'habitat.
- Entamer l'aménagement du centre de Floreffe (1ère phase).
- Encourager la densification des centres urbains de Floreffe et Franière.
- Dans le cadre de l'ODR, réfléchir à un meilleur aménagement des espaces publics.

5.2.2. Priorités

1. Aménager le centre de Floreffe, en accordant une attention particulière à la réalisation de lieux de rencontre et au commerce local (places de stationnement, par ex.).
2. Aménager les abords du centre sportif, aménagement comprenant notamment des aires de jeux et de sport.
3. Promouvoir la requalification de la zone industrielle des « Cailloux » en zone agricole et en partie en zone d'habitat.
4. Mener à bien le Programme Communal de Développement rural (PCDR) dans le respect des délais.
5. Garder la maîtrise des projets d'urbanisation par la concertation avec les demandeurs et les services locaux et régionaux d'urbanisme.
6. Veiller à promouvoir des parcellaires adaptés à la zone de construction.
7. Encourager la mixité de l'habitat (maisons unifamiliales, appartements, studios, intergénérationnels,…).
8. Pour ce faire, prendre l'avis de spécialistes et revaloriser le rôle et les responsabilités des services communaux d'urbanisme (présentation des dossiers en séance de collège, par ex.).
9. Préserver l'accessibilité aux commerces du centre et la qualité de vie des riverains pendant la durée des travaux de la première phase du réaménagement des rues du centre (Comité d'accompagnement, entre autres).
10. Mettre à jour la charte urbanistique au vu de l'expérience de son application.

5.3. Urbanisme

5.3.1. Objectifs 2012-2018

- Assurer un développement urbanistique le plus harmonieux possible de la commune.
- Conseiller les demandeurs qui le souhaitent sur les obligations légales qui sont les leurs.
- Informer la population sur des thèmes précis extraits du C.W.A.T.U.P.E..

5.3.2. Priorités

1. Information et assistance concernant le choix des matériaux, l'isolation,… par les services communaux.
2. Revitalisation des noyaux urbains de Floreffe et Franière.
3. Viser à la qualité de l'habitat ancien comme nouveau en concertation avec les promoteurs privés et le Fonctionnaire-délégué.
4. Création d'une grille d'analyse pour les demandes d'autorisation de bâtir.

6. BIBLIOTHEQUE / LUDOTHEQUE

6.1. Bilan 2007-2012

Il existe un réseau de lecture publique sur le territoire de Floreffe.
Deux bibliothèques : l'une à Franière, l'autre à Floreffe.
Il existe un plan de développement de la lecture publique.
19.339 prêts (livres et jeux) / an.
38 heures d'ouverture au public.

La priorité a été donnée en 2009 au développement des activités concernant un nouveau public : celui de la petite enfance.

Un projet pluriannuel (de 2009 à 2011) a été ainsi subsidié par la Communauté française. Une animatrice engagée 12 h/semaine a pris en charge des animations destinées aux enfants de 0 à 3 ans, à la crèche, chez les gardiennes ONE, à la Bibliothèque communale, lors des consultations ONE…

6.2. Objectifs 2013-2018

- Favoriser l'accès à la lecture à tous les citoyens (enfants, jeunes, adultes ou seniors).
- Soutenir le développement d'une offre de services la plus large possible : ludothèque, espace « informatique », animations « contes » pour les enfants, stages, « Fureur de Lire », « Je lis dans ma Commune »…
- Reconnaissance du réseau local de lecture publique (application du Décret en vue d'un seul réseau communal de lecture publique) et fusion de la bibliothèque paroissiale avec la bibliothèque communale.

6.3. Priorités

1. Programme de développement des activités (bibliothèque, ludothèque, animations) à poursuivre.
2. Veiller à dynamiser le réseau (et son antenne de Floreffe-centre) grâce à une meilleure publicité.
3. S'efforcer de maintenir la collaboration de bénévoles (convention à passer au Conseil communal).
4. Participation au catalogue collectif provincial.

7. BONNE GOUVERNANCE

7.1. Bilan 2007-2012

- Depuis 2001, établissement d'une déclaration de politique générale développant par matière les objectifs et les priorités à atteindre sur la législature.

- Depuis 2003, démarrage d'un classement et un archivage des dossiers de tous nos services.

Première étape : en 2003 classement et d'archivages des dossiers des services généraux après fusion.

Deuxième étape : en 2007 classement et archivages des dossiers avant fusion et des dossiers du service des travaux pour un coût de 35.421,25 euros.

Troisième étape : depuis 2007, une maintenance (et formation) est réalisée chaque année par la firme Mahut afin de nous aider à être en ordre pour un coût de 18.872,99 euros entre 2007 et 2011, soit en moyenne 3.800 euros par an.

Seules les archives de l'ancienne commune de Floreffe restent à classer (travail en cours).

Les archives d'avant-fusion ont été classées sur le principe de la CDU et placées provisoirement dans les locaux de la gare désaffectée de Franière (locaux loués par le CPAS). Cependant, le manque de place est évident et le Collège recherche toujours un nouveau local pour les accueillir et permettre un accès facilité aux chercheurs.

Pour l'instant, en fonction des différentes demandes, l'agent en charge des archives rapatrie les dossiers de Franière et les met à disposition des demandeurs à la maison communale.

Des rencontres avec le Conservateur des archives de l'Etat de Namur ont eu lieu afin de bénéficier de ses conseils en matière d'élagage et de dépôts éventuels aux archives générales du Royaume (pour les archives avant la révolution française).

La distribution journalière du courrier se fait de manière informatique : les dossiers entrants et sortants sont encodés, scannés puis reclassés directement.

Avantage :
- dossiers en cours toujours complets et accessibles.
- sécurisation du travail réalisé.

- Depuis 2007, établissement d'un bilan des réalisations de la législature précédente.

7. BONNE GOUVERNANCE

- Depuis 2007, fixation d'objectifs de travail par service et par an et évaluation de leur réalisation.

- Depuis 2007, des tableaux de bord sur le facteur de Bradford (taux de perturbation de l'absentéisme au travail), sur les accidents du travail, sur les compétences (plan de formation), sur les subventions, sur les assurances sont établis (outils de pilotage).

- Depuis 2008, ces objectifs sont évalués chaque année. Cette évaluation de chaque service permet de valoriser le travail bien fait et d'établir un plan d'actions pour ce qui doit être amélioré.

- Depuis 2010, une description des missions par service a été réalisée (Conseil communal du 22 décembre 2010 et envoyée à l'autorité de tutelle pour information).

- Depuis 2011, création d'une cellule juridique en appui des techniciens.

- Depuis 2012, utilisation du système E-tutelle.

- Depuis 2012, création d'un comité de pilotage et d'un comité de direction

- En 2013, démarrage « Gestravaux » (phase 1 : introduction des demandes et planification des interventions)

- En 2013, partenariat avec la Wallonie (DGO5) pour la mise en place d'un module de préparation budget à partir de E-comptes.

7.2. Objectifs 2013-2018

1. Assurer la formation continuée des agents et des élus dans les différents domaines d'action pour leur permettre de piloter les politiques en pleine connaissance de cause (poursuite du plan de formation des mandataires).
2. Actualisation du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.
3. Mise en place d'un système d'évaluation (en interne) des mandataires.
4. Représentation active des mandataires dans les ASBL, les Intercommunales.
5. Participation active à la réalisation des budgets, des comptes, du PST.
6. Réalisation de « contrats de gestion ou de contrats assimilés » avec les ASBL, les FE, le CPAS.
7. Réalisation de rapports d'évaluation des activités des ASBL, FE, CPAS par le Collège communal.
8. Evaluation annuelle du Plan Stratégique Transversal par le Collège communal.

8. CIMETIÈRES

8.1. Bilan 2007-2012

1. Extension du cimetière de Franière
2. Aménagement de l'accès et d'un parking au cimetière aux Marlaires

8.2. Objectifs 2013-2018

- Nettoyer / embellir les cimetières (allées, plantations…)

8.3. Priorités

1. Cimetière de Floriffoux : achat de terrain en vue d'une extension du cimetière.
2. Mise en conformité des cimetières (installation d'ossuaires, parcelles des anges,…).
3. Aménagement des columbariums (transformation des anciennes morgues, création de préaux).
4. Mise en valeur des monuments funéraires des victimes de guerres.

9. COHÉSION SOCIALE

9.1. Bilan 2007-2012

Voir les fiches (petite enfance – enfance – jeunesse – logement – solidarité internationale – santé – action sociale)

9.2. Objectifs 2013-2018

Adhésion à un plan de cohésion sociale (PCS) avec comme priorités :
- création d'un guichet social unique / permanence sociale le jour du marché : le but étant de donner les premières informations en la matière et de diriger les personnes vers le bon service ;
- développement de la politique « santé » (voir fiche santé) ;
- voir fiches petite enfance – enfance – jeunesse – logement – solidarité internationale – santé et action sociale.

10. COMMERCE / ENTREPRISES

10.1. Bilan 2007-2012

Floreffe a entrepris une démarche de commerce équitable :

- achats de café et de jus issus du commerce équitable pour la consommation des services communaux mais aussi pour les réceptions et activités publiques organisées par la commune (noces d'or, plaines de vacances).

Floreffe a entrepris une démarche d'éco-consommation :

- recours à des produits d'entretien écolabellisés ;
- recours à des peintures écolabellisées ;
- recours à du bois labellisés (pour le remplacement des châssis) ;
- achat de papier 100% recyclé (papier d'impression, papier WC, papier essuie-tout) ;
- recours à des matériaux naturels ou renouvelables (ouate de cellulose, panneaux de fibres de bois,..) pour les travaux d'isolation des bâtiments.

Floreffe s'engage dans une économie sociale :

- plats bio préparés par une entreprise d'économie sociale (Ateliers de Pontaury (entreprise de formation par le travail)) pour la Maison Communale Accueil Enfance ;
- collecte des encombrants à la demande confiée à une entreprise d'économie sociale (La Ressourcerie namuroise).

En 2010, Floreffe a participé à la journée découverte des entreprises (l'occasion de mettre en valeur le site intégré de gestion des déchets du BEP et d'inaugurer le site d'Alia 2).

10.2. Objectifs 2013-2018

Entreprises :

Notre commune compte, sur son territoire, plusieurs zones industrielles. Celles du Bureau économique de la Province sont les principales (occupation à près de 100%). L'ancien site de la Glacerie de Franière (soumis à plan de réhabilitation à l'heure actuelle), en grande partie inoccupé depuis l'incendie de 2001, pourrait dans le futur constituer un autre pôle d'entreprises.

1. Mettre en contact et/ou intensifier les contacts existants entre les nombreux responsables de ces entreprises, pour la plupart performantes, en vue de créer des synergies (club d'entreprises).
2. Promouvoir / défendre l'emploi au plan local et, pour ce faire, entretenir des liens étroits avec les responsables des entreprises.

Commerces :

Floreffe présente une offre diversifiée et de qualité en matière de commerces.

Poursuite des contacts entre tous les commerçants (les participants le souhaitent).

1. Rester à l'écoute des problèmes spécifiques des uns et des autres, sans méconnaître les difficultés du secteur liées notamment à sa grande diversité (en particulier lors de l'aménagement du centre de Floreffe).
2. Suivi du PCAR rue Riverre (changement d'affectation : zone industrielle à modifier en zone mixte)

11. COMMUNICATION

11.1. Bilan 2007-2012

1. Floreffe communique le contenu des séances du Conseil communal :
- diffusion des ordres du jour via les panneaux d'affichage et le site Internet de la commune ;
- comptes rendus dans les différents bulletins communaux et procès-verbal approuvé placé sur le site Internet ;
- présentation de certains dossiers avec support visuel (PowerPoint ou films) lors des séances du conseil communal.

2. Bulletin communal :
- mise en place d'un « comité de rédaction » en décembre 2007 qui a « relooké » la revue et redéfini les rubriques
- nombre de bulletins par année : 4 en 2007, 5 en 2008 et 6 à partir de 2009
- participation plus importante des citoyens et des associations en les conviant avant chaque sortie de bulletin communal de nous transmettre leurs infos. Les associations sont informées par mail afin de la date de remise des rédactionnels et de la date de parution du prochain bulletin.

3. Adhésion à « CommunesPlones » :
- adhésion à « CommunesPlones » en 2007 qui a permis une meilleure gestion du site (en comparaison avec l'ancien site Internet) avec cotisation annuelle de +/- 1260€, mais depuis novembre 2011, membre fondateur d'IMIO (IMIO regroupant CommunesPlones et Qualicité) avec montant de 1855€ versé pour 100 parts A au capital.
- site convivial et interactif, permettant une interface de services et autorisant les citoyens, les écoles, les commerçants, les associations… à gérer eux-mêmes une partie de l'information.

4. Autres brochures et documents :
- « Vivre à floreffe » qui sort tous les deux ans et qui reprend toutes les infos locales pour l'ensemble des citoyens
- « Accueil Temps libre » : brochure destinée aux enfants et qui reprend les activités proposées sur le territoire floreffois
- « Vivre à Floreffe pour les 60 ans et plus » : brochure destinée aux aînés

5. Signalétique dans la commune et à la maison communale : pour mieux s'orienter vers et au sein des services :
- mise en place de « totems » sur pied pour mieux s'orienter vers et au sein des services public
- mise en place d'affichettes devant chaque bureau, précisant le nom du service et la personne s'y trouvant

- mise en place de cartes de visite pouvant être emportés par le citoyen (cartes se trouvant devant la porte du bureau dans un « distributeur »).

6. Panneaux d'information dans tous les villages : achat de valves fermées et affichage des informations officielles, des associations…

- Achats de

- 7 panneaux en 2009 (***Lakisse*** : croisement entre la rue de Maulenne et de la rue Didiriche, ***Floriffoux*** : devant l'école, ***Soye*** : devant l'école, ***Franière*** : sur la place de la gare, ***Buzet*** : sur la place, ***Sovimont*** : sur la place, ***Floreffe*** : Place Roi Baudouin devant le bureau de police),

- 3 panneaux en 2010 (***Franière*** : devant l'école communale primaire (remplacement de celui de Franière gare qui était détruit), ***Floreffe*** : rue Joseph Piret près de l'ALE, ***Floreffe*** : au centre sportif) ,

- 2 panneaux en 2012 (***Franière*** : place des Roches, ***Franière*** : Centre culturel)

- Affichage des informations officielles et des informations des associations par des bénévoles qui relèvent la boîte aux lettres placée sur le pied du panneau.

7. Démarrage de l'Opération de développement rural : mise en place de la commission locale de développement rural (mars 2013).

11.2. Objectifs 2013-2018

- Mieux informer les citoyens et les membres de l'administration pour permettre une participation plus importante et plus cohérente de chacun à la vie locale.
- Rendre les documents communaux accessibles et plus compréhensibles.
- Utiliser au mieux les nouvelles technologies de l'information.

11.3. Priorités

1. Conseil communal : présentation de certains dossiers avec support visuel, amélioration de l'accessibilité et de la compréhension de certains documents communaux,…
2. Bulletin communal : modernisation de sa présentation afin de lui assurer une meilleure lisibilité.
3. Site internet de la Commune : veiller à sa tenue à jour et à mettre en ligne un maximum de documents administratifs.
4. Autres brochures et documents : réaliser et diffuser d'autres brochures utiles à tous les Floreffois (ex : Vivre à Floreffe) ou à une partie d'entre eux (ex : nouveaux habitants, aînés, enfants,…).
5. Signalétique dans la commune et à la maison communale : pour mieux s'orienter vers et au sein des services.
6. Panneaux d'information dans tous les villages : veiller au suivi de l'affichage des informations officielles, des associations…
7. Accueil des nouveaux arrivants : maintien du rythme annuel de cette réunion conviviale.
8. Accueil et mise en valeur des citoyens naturalisés (dès 2012) et des signataires du contrat de cohabitation légale qui le souhaitent.
9. Mise en place d'un système alerte info du citoyen (pour le plan catastrophe ou autres).
10. Publication des budgets et comptes sur le site internet et dans le bulletin communal.

12. CULTES

12.1. Bilan 2007-2012

Huit fabriques d'église pour une dotation totale de 93.000 euros.

12.2. Objectif 2012-2018

- Entretenir et conserver le patrimoine du culte
- Apprendre à mieux se connaître et échanger les bonnes pratiques

12.3. Priorité

1. Réunir les différentes fabriques d'église autour de diverses thématiques.
2. Analyse comparative et prospective des budgets des fabriques d'église.
3. Conseiller, lorsque c'est nécessaire, les fabriques d'église pour l'élaboration de leur budget ainsi que pour la gestion de leur patrimoine.
4. Etablir un contrat de gestion avec chacune des FE.
5. Envisager la possibilité de fusionner les fabriques d'église.
6. Avoir une réflexion sur la réaffectation et la rénovation des presbytères de Buzet et de Floriffoux.

13. CULTURE

13.1. Bilan 2007-2012

(à intégrer prochainement)

13.2. Objectifs 2013-2018

- Développer, promouvoir, soutenir les activités de l'ASBL « Centre culturel de Floreffe » ainsi que les initiatives culturelles intéressantes émanant d'associations locales ou de particuliers.
- Renforcer les liens avec l'associatif local.

13.3. Priorités

Le travail effectué par les mandataires ou leurs représentants au sein du Conseil d'administration de l'ASBL « Centre culturel » et/ou au Conseil culturel ira dans ce sens.

En plus, pour permettre à l'ASBL de fonctionner et afin qu'elle bénéficie d'une mise à disposition de locaux adaptés :

1. Une dotation communale (application du contrat programme signé avec la Fédération Wallonie-Bruxelles).
2. Bâtiment « Centre culturel » à Franière : aménagement des combles et d'un accès pour les personnes à mobilité réduite.
3. Aménagement des salles de fêtes de Floriffoux et Soye.
4. Remise en gestion de l'ancien presbytère de Floreffe au Centre culturel (Maison de la musique, informations culturelles et touristiques, salles d'exposition, bureau, etc…).
5. Mise à disposition de personnel communal et/ou de moyens divers (véhicules, podium, chapiteaux…).
6. Participer activement aux manifestations commémoratives 1914-1918 (partenariat avec l'ASBL Territoire de la mémoire et historiens locaux).

Enfin, pour toutes les ASBL communales :

1. Rédaction d'un contrat de gestion entre l'ASBL et la Commune (fixation d'objectifs et de moyens). Mise en place d'une évaluation annuelle de ce contrat de gestion.
2. Modification des statuts de l'ASBL (harmonisation des statuts des quatre ASBL).
3. Présentation du rapport d'activités au Conseil communal par le mandataire concerné par la matière.
4. Réalisation d'un bilan de la législature.

14. ENSEIGNEMENT

14.1. Bilan 2007-2012

1. Amener les parents à faire de l'école au village un premier choix.

- Fêtes dans les implantations signalées par des affiches ou via le bulletin communal invitant tous les habitants de Floreffe à participer. (Fancy-fair, journées portes ouvertes, brocante, concours de cartes, marche parrainée, rallye village, concerts de Noêl, …)

- Informations remises aux nouveaux habitants via le service population mais aussi par la présence de la direction lors de la soirée « Accueil des nouveaux habitants ».

- Informations via le site Floreffe.be (liens site et blogs créés par les instituteurs et les élèves)

2. Offrir de bonnes conditions d'apprentissage aux enfants .

Concertation et continuité dans les apprentissages

Mise en place de réunions de concertation.

- Calendrier des rencontres imposées et présidées par la direction (10 dans chaque implantation, une par mois. (instituteurs, maîtres spéciaux, parfois inspection, échevine)
- Concertations équipes chaque semaine (enseignants, logopèdes, PMS)

Continuité dans les apprentissages :

- Choix communs de manuels.
- Travail en cycles (5-8 et 8-12)

Echanges des pratiques lors de 3 journées rencontre entre les différentes implantations.

Création de nouveaux projets d'établissements.

Rencontres multiples avec les parents, les PMS et PSE

Formations des enseignants et de la direction avec un retour aux équipes lors des réunions.

Etroite collaboration avec les diverses inspections .

Implications de Comités de Parents et des membres du Conseil de participation dans les projets.

14. ENSEIGNEMENT

Favoriser des projets qui permettent la participation citoyenne, la découverte de son village et de sa commune, le respect des autres et de l'environnement, les rencontres intergénérationnelles, la sensibilisation aux différences…

- Collaboration étroite avec les différents services de la Commune
  Projet Cyberclasse
  Service environnement : animations dans les classes (tri des déchets, actions écologiques, visites d'expo….
  Activités nombreuses en collaboration avec le Centre culturel et la bibliothèque.
  Théâtre, Ciné-club, expos thématiques,.
  Participation au Prix Verseele, « Je lis dans ma commune »…
  Projets Culture-enseignement (Land Art, jardin de poche, théâtre…)
  Visite de l'administration communale avec les élèves, rencontre avec le Collège et les différents services.

- Mise en place d'un conseil consultatif des jeunes via des animations dans les classes par AMO passage

- Rencontres intergénérationnelles fréquentes (théâtre, jeux de société, fête des grands-parents, correspondance (anniversaire des 70 et plus) … Visite dans les maisons de repos.
  Projet Mémoires Vives (subsidié)

- Mise en place de collations saines : distribution de fruits BIO (subsidié)et soupe BIO.

- Vélo- éducation à partir des P5 faisant partie intégrante du projet d'établissement.

- Un projet concernant l'étude des langues fait également parties des projets d'établissement.

- Musico Pédagogie avec les élèves de Franière (Projet Simonet subsidié)

- Participation aux journées Croix-Rouge pour les P5 P6 sur le site de la Citadelle ;

- Activités multiples avec l'ASBL Initiative Nature permettant la découverte des villages ainsi que l'apprentissage du respect de notre environnement…

Services communaux – Direction

Rencontres quasi quotidiennes permettant d'être toujours informés de part et d'autre des objectifs en place, à suivre, à améliorer…

Réalisation de marchés publics : Fournitures scolaires, manuels scolaires, transports scolaires.

Travaux réalisés :

- Rénovation et extension de l'école de Floriffoux (2.000.000 euros de travaux + 270.000 euros de frais d'architecte) (fin des travaux : 2012)
- Amélioration de l'acoustique de l'école maternelle de Franière (travaux en régie)
- Aménagement des cours des écoles de Floriffoux et de Buzet (maternelle et primaire) (travaux en régie)
- Achat de mobilier scolaire pour les écoles (112.000 euros)
- Extension de l'école de Soye (992.500 euros)
- Acquisition de modules de jeux pour les écoles de Franière et de Buzet (91.000 euros) et pour Floriffoux (?)
- Réparation de la toiture du réfectoire de l'école primaire de Franière
- Création d'une classe supplémentaire et d'un préau à l'école de Soye (travaux en régie).

14.2. Objectifs 2013-2018

- Encourager les parents à faire de l'école au village un premier choix, pour une bonne intégration optimale de l'enfant dans son milieu de vie.
- Offrir de bonnes conditions d'apprentissage aux enfants.
- « Ouvrir » l'école sur le monde en intéressant les élèves à ce qui est devenu aujourd'hui un « grand village ».

14.3. Priorités

1. Veiller à la qualité des projets et des pratiques pédagogiques de chaque implantation en collaboration étroite avec l'inspection.
2. Multiplier les moments d'échange et de concertation avec tous les acteurs de l'école (enseignants, enfants et parents) pour comprendre et partager ensemble le projet éducatif.
3. Favoriser des projets qui permettent la découverte de son village et de sa commune, le respect des autres et de l'environnement, les rencontres intergénérationnelles, la sensibilisation aux différences, la responsabilisation individuelle,…
4. Etablissement d'un règlement de travail.

14. ENSEIGNEMENT

Par ailleurs, des investissements pour améliorer les bâtiments scolaires seront réalisés :

1. Extension de l'école de Soye : poursuite du projet entamé en 2012 et réaménagement des abords.
2. Rénovation de l'école primaire de Buzet.
3. Aménagement du préau et du réfectoire de l'école primaire de Franière.
4. Travaux d'amélioration de l'école maternelle de Franière (verrière centrale).

15. ENERGIE

15.1. Bilan 2007-2012

Floreffe est engagé dans une démarche d'utilisation rationnelle de l'énergie :
- signature de la charte « communes energ'étiques » en date du 13 juin 2007 ;
- engagement d'un conseiller en énergie 1/3 temps depuis le 1er décembre 2007 (½ temps depuis le 2 mai 2011) ;
- achat d'électricité verte pour l'ensemble du patrimoine communal via la centrale d'achat d'IDEFIN depuis le 12 avril 2007 ;
- actions de sensibilisation du personnel, des bénéficiaires du Cpas, des citoyens, des élèves des écoles
- réalisation et exploitation d'un cadastre des consommations (eau, électricité, gaz, mazout) de 12 bâtiments communaux
- travaux dans les bâtiments communaux :

Remplacement des châssis des bâtiments suivants :
2005 : bâtiment situé dans le parc du Centre culturel (3.000€)
2006 : Maison des enfants (2.500€)
2007-2008 : Cpas, service des Travaux, salle des fêtes (152.000€) (38.000€ de subsides)
2008-2009 : bibliothèque (62.000€) (15.000€ de subsides)
2009 : maison communale (69.000 €) (8000 subsides)

Réfection des toitures des bâtiments suivants :
2006-2007 : école primaire de Franière (100.000€) (77.000€ subsides CF)
2008 : CPAS (55.000€)
2008-2009 : maison communale (zinguerie) (21.000€)
2011 : salle des fêtes (zinguerie) (46.000€)
2012 : bâtiment sis rue Piret (79.000€)

Remplacement des chaudières des bâtiments suivants :
2005 : école primaire de Franière (14.000€ dont 4.000€ de subsides)
2005 : bâtiment à côté du Centre culturel (5.300€)
2007 : école de Floriffoux (10.000€ dont 7.000€ subsidiés)
2007 : ancien Cpas (7.200€ dont 1.700€ subsidiés)
2008 : maison communale n°11 (10.000€ dont 3.000€ subsidiés)
2008 : église de Floriffoux (19.500€ dont 5.000€ subsidiés)
2009 : bâtiment sis rue Joseph Piret (7.500€ dont 6.700€ subsidiés)
2009 : salle communale (12.000€ dont 11.000€ subsidiés)
2009 : école maternelle de Franière (14.000€ dont 3.000€ subsidiés)
2009 : presbytère de Franière (7.000€ dont 1.000€ subsidiés)
2011 : école maternelle de Buzet (15.000€ dont 13.000€ subsidiés)

15. ENERGIE

Pose et gestion de programmateurs et thermostats sur les chaudières
Remplacement systématique des systèmes de chauffage électrique par des extensions de système de chauffage centralisé.

Travaux d'isolation des bâtiments suivants :
2005-2006 : isolation par insufflation Maison communale n°9, Ancien CPAS, partie du CPAS (plancher grenier partie avant) (11.000 €)
2007-2008 : isolation par nos équipes des bâtiments suivants, généralement par pose d'isolant sur les planchers des greniers : maison rue Piret (chez Christiane), salle communale + crèche, partie du bâtiment ancien CPAS, conciergerie bibliothèque Franière
2010 : bibliothèque (27.000€ dont 14.000€ subsidiés)
2011 : école de Floriffoux (134.000€ dont 20.000€ subsidiés se rapporte à l'isolation et aux châssis)

Remplacement des luminaires dans les bâtiments suivants :
2010 : maison communale 9 et 11 (22.000€ dont 7000 subsidiés)
2011 : Cpas (24.000€ dont 14.000)
2011 : bibliothèque (16.000€ dont 5000)

Placement de photovoltaïques sur les bâtiments suivants :
2009 : école maternelle de Buzet (16.000€ dont 5.000€ subsidiés)
2012 : école primaire de Buzet
2012 : école maternelle de Franière (21000 € pour les deux écoles, dont 6000 subvention)

15.2. Objectifs 2013-2018

- Favoriser chez les citoyens et les entreprises les pratiques économes en énergie.
- Sensibiliser et soutenir les personnes fragilisées en vue d'économiser l'énergie.

15.3. Priorités

1. Poursuite de l'analyse des consommations des bâtiments communaux et réalisation d'un plan d'utilisation rationnelle de l'énergie (isolation, régulation…).
2. Diminution de l'impact énergétique des véhicules communaux (mise en place d'un cadastre des consommations des véhicules et remplacement des véhicules énergivores).
3. Sensibiliser les agents, les élèves et les enseignants à l'utilisation rationnelle de l'eau, de l'électricité, du chauffage
4. Introduction de critères liés à la « Performance énergétique des bâtiments ».

5. Information et assistance technique concernant le choix des matériaux de construction, d'isolation, les énergies renouvelables (programme Soltherm, primes énergie).
6. Travaux suivants :

Placement de panneaux photovoltaïques :
- service des Travaux
- école de Floriffoux

Isolation :
- école maternelle de Buzet

Remplacement des luminaires :
- hall sportif
- école maternelle de Franière

Remplacement de chaudières :
- maison des enfants Buzet
- école de Soye

Autres travaux, achats :
- installations de bornes de courant pour véhicules électriques
- achat de véhicules hybrides

16. ENVIRONNEMENT

16.1. Bilan 2007-2012 :

Côté déchets :

Depuis 2002, Floreffe a organisé la collecte des déchets via des poubelles à puces.

La collecte des encombrants à la demande est assurée par une entreprise d'économie sociale, La Ressourcerie Namuroise en vue de favoriser réemploi et valorisation des matières.

Opération d'enfouissement des bulles à verre (site de Floreffe et de Buzet (Sovimont)).
Déchets

Valorisation : multiplication des flux pour la valorisation ou récupération des déchets du service des travaux (bois, curures d'avaloir, …)

Côté nature :

- Signature d'une charte « bio-diversités ».
- Signature de la charte « Commune Maya ».
- Signature du « Contrat Rivière Sambre et ses affluents ».
- Mise en valeur de l'ancienne noue de Sambre par la réouverture d'un sentier avec des visites guidées.
- Opération annuelle de sauvetage des batraciens le long des voiries communales.
- Primes à la plantation d'arbres fruitiers haute-tige.
- Gestion de milieux à protéger (prairies calcaires, réserve naturelle non reconnue)
- Conventions conclues avec la Wallonie relatives aux « Combles et clochers » pour des aménagements favorables aux chauves-souris et au fauchage tardif des accotements de voiries.
- Mise en réserve intégrale de plus de 5 ha de terrains communaux au Bois d'al Core.

Côté développement rural et durable :

2010 : Décision de principe de se lancer dans une ODR – Désignation de la Fédération Rurale de Wallonie comme organisme d'accompagnement – Désignation du BEP comme bureau d'étude

2012 : Phase de consultation de la population

2013 : Mise en place de la commission locale de développement rural (CLDR)

De plus Floreffe utilise :
du papier 100% recyclé (papiers d'impression, wc, essuie tout) ;
des boissons en bouteilles consignées (eau et jus) ;

16. ENVIRONNEMENT

Floreffe offre un kit prévention déchets à chaque nouvel habitant (microfibre, sac réutilisable, boîte à tartines, brochure).
Achats durables : (en plus du papier)

Développement durable Aussi à travers les travaux et entretiens :

- achats de peintures et vernis écolabellisés ou équivalents
- isolation de bâtiments (par nos soins ou entreprises) avec des produits écologiques (ouate de cellulose, fibres de bois,…)
- recours à du bois durable (label FSC ou PEFC)
- investissement dans les énergies renouvelables (solaire thermique et photovoltaïque)
- la systématisation du recours au gaz naturel dans les bâtiments raccordés ou raccordables
- achats de produits d'entretien naturels et/ou écolabelllisés

Collations : « fruits et légumes à l'école » : fruits bio pour les enfants des écoles communales ; collations bio pour les enfants de la MCAE ; plats bio pour les enfants de la MCAE, préparés par une entreprise d'économie sociale.

Energie : achat d'électricité verte à 100 %

Dans nos marchés publics :

- MP combustible : recours à du mazout à très basse teneur en soufre
- MP nettoyage des vitres : prescription de produits écolabelllisés ou équivalents.

16.2. Objectifs 2013-2018

- Améliorer la qualité du cadre de vie.
- Protéger nos ressources naturelles (eau, air sol,).
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel (biodiversité, bois, espaces verts, ruisseaux, anciennes noues).

16.3. Priorités

1. Gérer durablement le patrimoine naturel au sein de la commune (mise en place d'un Plan Communal de Développement de la Nature PCDN, mise à jour de la liste des arbres et haies remarquables, lutte contre les espèces envahissantes).
2. Suivi du projet d'épuration des eaux usées (avec SPGE et INASEP) qui assurera une amélioration de la qualité des eaux des ruisseaux et diagnostic de la qualité des eaux des anciennes noues (contrat de rivière Sambre).
3. Assistance à la réalisation de projets d'épuration individuelle ou d'initiative communale.

4. Poursuite de l'aménagement de sites naturels intéressants au point de vue de la biodiversité et des actions liées au contrat « Combles et clochers » ainsi que « Fauchage tardif », « Plan Maya », « Sauvegarde des batraciens ».
5. Soutien aux associations et groupes oeuvrant pour la protection de l'environnement et la biodiversité.
6. Actions de sensibilisation concernant la pollution par les herbicides mais aussi les incidences des incinérations sur la qualité de l'air.
7. Embellissement des lieux publics (bâtiments publics, places publiques, ponts…), par un fleurissement important.
8. Privilégier l'achat de bois d'origine certifié (PEFC).
9. Gestion des espaces verts avec une alternative à l'emploi de pesticides
10. Analyse (et mise en place d'actions) des points noirs prioritaires identifiés le long des cours d'eau (contrat Rivière)
11. Introduction de critères environnementaux dans les cahiers des charges favorisant l'achat de produits plus respectueux de l'environnement en privilégiant des filières certifiées

17. FINANCES

17.1. Bilan 2007-2012

Depuis la fusion des communes, Floreffe n'a jamais été en déficit et donc n'a jamais été sous plan d'assainissement imposé par la Région wallonne.

Les taux de l'IPP et du PI sont inchangés depuis 2003.

La charge de la dette représente 8,5% des dépenses ordinaires du budget.

Floreffe a fixé son taux de taxation (précompte immobilier, impôt sur les revenus, enlèvement des déchets, documents administratifs) à un niveau proche du niveau moyen des communes de notre province.

Elle a eu recours aux subsides chaque fois que c'était possible (ex : programmes triennaux de travaux ou en matière de logement, programme PALME, accueil extra-scolaire, infrastructures sportives, bâtiments scolaires, patrimoine classé, petites infrastructures socio-culturelles, …).

Voir page suivante

PI et IPP		2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux du précompte immobilier	2600	2.600	2.600	2.600	2.600	2.600	2.600
Valeur d'un centime additionnel au P.I.	473,54	469,32	489,00	548,85	579,49	578,81	605,29
Taux de la taxe additionnelle à l'IPP	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%
Valeur d'un % de la taxe addit. à l'IPP	219.397,39	228.042,91	239.667,43	255.157,53	274.481,45	273.406,51	291.210,19

Taxes sur l'enlèvement de déchets

2007 à 2008

	Isolé	Ménage		
Taxe forfaitaire				
Capacité de la poubelle	40-140-240 l.	40-140-240 l.2	660 l	1100 l.
Taxe fixe	30 €	60 €	60 €	60 €
+				
Taxe 24 vidanges	12 €			
Taxe 24 vidanges		24 €	64 €	96 €
Total de	**42 €**	**84 €**	**124 €**	**156 €**

Taxe proportionnelle coût des déchets emportés à **0,15 € le kilo**

2009

Taxe forfaitaire	Isolé	Ménage		
Capacité de la poubelle	40-140-240 l.	40-140-240 l.2	660 l	1100 l.
Taxe fixe	25 €	50 €	50 €	50 €
+				
Taxe 10 vidanges	17 €			
Taxe 20 vidanges		34 €	100 €	150 €
Total de	**42 €**	**84 €**	**150 €**	**200 €**

Taxe proportionnelle coût des déchets emportés à **0,15 € le kilo**

2010 à 2012

Taxe forfaitaire	Isolé	Ménage	Colonne2	Colonne3
Capacité de la poubelle	40-140-240 l.	40-140-240 l.	660 l	1100 l.
Taxe fixe	25 €	50 €	50 €	50 €
+				
Taxe 10 vidanges	17 €			
Taxe 20 vidanges		34 €	100 €	150 €
Total de	**42 €**	**84 €**	**150 €**	**200 €**

Taxe proportionnelle coût des déchets emportés à **0,18 € le kilo au-delà des 5 kg (isolés) ou des 10 kg (ménage)**

Recours aux subsides chaque fois que c'est possible (ex : programmes triennaux de travaux ou en matière de logement, programme PALME, accueil extra-scolaire, infrastructures sportives, bâtiments scolaires, patrimoine classé, petites infrastructures socio-culturelles, …).

Ex.	Article	Libellé (Fr)	Crédit actuel	Droits Definitifs
2007	124/68501-51	SUBVENTION RW (UREBA) REMPLACEMENT CHASSIS BATIMENT CPAS	20.800,00 €	16.527,00 €
2007	423/665-52/2003	SUBSIDE RW AMENAGEMENT SECURITE (PLAN ZEN)	40.653,86 €	40.653,86 €
2007	722/661-51/2006	Subs. CF Ecole de Floriffoux - Chaudière	6.945,40 €	6.945,40 €
2007	722/663-51/2006	SUBSIDE RENOVATION TOITURE ECOLE FRANIERE	77.000,00 €	81.322,16 €
2007	763/663-51	SUBSIDE RW REMPLACEMENT CHASSIS SALLE DES FETES	21.375,00 €	21.375,00 €
2007	764/663-51/2002	SUBSIDE RW PLACEMENT ASCENSEUR/MONTE-CHARGES CENTRE SPORTIF	27.500,00 €	- €
Total 2007				166.823,42 €
2008	104/663-51	SUBSIDE RW CHASSIS MAISON COMMUNALE	7.650,00 €	7.650,00 €
2008	124/68502-51	SUBSIDE UREBA CHAUDIERE GAZ MAISON RUE PIRET 14	6.777,00 €	6.777,00 €
2008	421/66409-51	SUBSIDES RW RUE DE MALONNE	275.000,00 €	288.460,00 €
2008	421/683-51/2007	SUBSIDES IDEFIN REMPLACEMENT CHASSIS	2.500,00 €	2.500,00 €
2008	421/68401-51	SUBSIDES FRAIS D'ETUDE PLAN DE MOBILITE	52.500,00 €	46.401,00 €
2008	722/661-51	SUBSIDES RW PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES ECOLE MAT BUZET	12.300,00 €	4.721,06 €
2008	763/683-51/2007	SUBSIDES IDEFIN REMPLACEMENT CHASSIS SALLE COMMUNALE	13.500,00 €	13.500,00 €
2008	767/663-51	SUBSIDE RW REMPLACEMENT CHASSIS BIBLIOTHEQUE	14.625,00 €	14.625,00 €
2008	835/665-52	SUBSIDE RW ACHAT MOBILIER CRECHE	3.600,00 €	3.280,00 €
Total 2008				387.914,06 €
2009	104/663-51/ - / -20090028	SUBSIDES UREBA REMLACEMENT ECLAIRAGE MAISON COMMUNALE ET CHAUDIERE	10.400,00 €	12.690,25 €
2009	104/683-51/2008	SUBSIDE IDEFIN/UREPEER CHASSIS/CHAUDIERE MAISON COMMUNALE	37.700,00 €	1.970,00 €
2009	1243/663-51/ - / -20090032	SUBSIDES RENOVATION COLOMBIER	419.250,00 €	369.110,21 €
2009	721/661-51/ - / -20090027	SUBSIDES UREBA VENTILATION ET REMPLACEMENT CHAUDIERE ECOLE MAT FRANIERE	15.000,00 €	12.312,00 €
2009	722/663-51/ - / -20080009	SUBSIDES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES ECOLE BUZET		3.065,00 €
2009	763/66101-51/ - / -20090043	SUBSIDE CHAUDIERE SALLE DES FETES	15.570,00 €	11.031,57 €
2009	763/683-51/2008	SUBSIDES IDEFIN SALLE COMMUNALE		3.460,00 €
2009	764/663-51/2002	SUBS EQUIPEMENT & REVËTEMENT SOL CENTRE SPORTIF	11.733,22 €	108.068,28 €
2009	767/663-51/ - / -20090026	SUBSIDES UREBA ISOLATION TOITURE CENTRE CULTUREL	15.000,00 €	14.715,00 €
2009	790/663-51/ - / -20090045	SUBSIDES UREBA REMPLACEMENT CHAUDIERE PRESBYTERE FRANIERE	2.400,00 €	2.400,00 €

2009	835/663-51	SUBSIDES CHAUFFE EAU SOLAIRE CRECHE		1.600,00 €
2009	835/665-52/2008	SUBSIDE CF MATERIEL PUERICULTURE & JEUX (SOLDE)		320,00 €
2009	922/66301-51/ - / -20090039	SUBSIDES ACQUISITION IMMEUBLE RUE DE LA GLACERIE 5B	82.500,00 €	82.500,00 €
Total 2009				623.242,31 €
2010	124/663-51/ - / -20100032	SUBSIDES REMPLACEMENT ECLAIRAGE CPAS	13.860,00 €	- €
2010	721/663-51/ - / -20100027	SUBSIDES UREBA REMPLACEMENT CHAUDIERE MATERNELLE BUZET	13.397,00 €	- €
2010	7221/661-51/ - / -20100002	SUBSIDES CF ECOLE DE FLORIFFOUX	1.230.000,00 €	1.086.456,12 €
2010	767/663-51/ - / -20100034	SUBSIDES UREBA REMPLACEMENT ECLAIRAGE BIBLIOTHEQUE	10.500,00 €	- €
2010	790/663-51/ - / -20090024	SUBSIDES RW RENOVATION CHAPELLE SAINT PIERRE FRANIERE (70 %)	45.000,00 €	34.560,39 €
2010	7902/663-51/2008	SUBSIDES UREBA/IDEFIN FABIQUE EGLISE DE FLORIFFOUX	8.744,00 €	3.805,00 €
2010	930/665-52/ - / -20100041	SUBSIDES RW PCDR	10.000,00 €	- €
Total 2010				1.124.821,51 €
2011	124/663-51/ - / -20110032	SUBSIDES CGT RENOVATION PRESBYTERE DE FLOREFFE	91.805,00 €	91.805,00 €
2011	124/685-51/ - / -20110053	SUBSIDES INFRASPORT REMPLACEMENT PARCOURS SANTE 75%	22.500,00 €	
2011	1243/663-51/ - / -20110031	SUBSIDES RENOVATION COLOMBIER - PHASE 2	185.000,00 €	39.000,00 €
2011	421/684-51/ - / -20110019	SUBSIDE RW AMENAGEMENT SECURITE VOIRIE ABORDS ECOLE DE FLORIFFOUX	100.000,00 €	100.000,00 €
2011	721/663-51/ - / -20110042	SUBSIDES UREBA PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES ECOLE MATERNELLE FRANIERE	5.400,00 €	- €
2011	722/661-51/ - / -20110045	SUBSIDES UREBA PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES ECOLE PRIMAIRE BUZET	4.500,00 €	- €
2011	722/663-51/ - / -20100002	SUBSIDES UREBA ISOLATION ET REMPLACEMENT CHASSIS FLORIFFOUX	16.000,00 €	- €
2011	7221/66101-51/ - / -20110028	SUBSIDES CF EXTENSION ECOLE DE SOYE	830.000,00 €	817.644,71 €
2011	790/663-51/ - / -20110033	SUBSIDES RW RENOVATION CHAPELLE ST MARTIN DE JODION (70 %)	140.000,00 €	- €
2011	790/663-51/2010- / -20090024	SUBSIDES RW RENOVATION CHAPELLE SAINT PIERRE FRANIERE (70 %)	11.277,97 €	11.277,97 €
2011	877/665-52/2010- / -20110008	SUBSIDES SPW EGOUTTAGE TIENNE JEAN PIERRE	4.000,00 €	- €
Total 2011				1.059.727,68 €
2012	124/663-51/ - / -20120040	SUBSIDES UREBA RENOVATION TOITURE LOCAL SCOUT	12.000,00 €	- €
2012	124/665-52/ - / -20120026	SUBSIDE SPW DEMOLITION DU HANGAR ET RECONSTRUCTION DALLE MAUDITIENNE	64.000,00 €	- €
2012	1243/663-51/ - / -20110031	SUBSIDES RENOVATION COLOMBIER - PHASE 2	60.000,00 €	107.139,45 €
2012	421/663-51/ - / -20110002	SUBSIDES UREBA PLACEMENT PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUE SERVICE TRAVAUX	9.000,00 €	- €
2012	421/664-51/ - / -20110016	SUBSIDE AMENAGEMENT PISTE CYCLO-PIETONNE FLOREFFE FRANIERE	150.000,00 €	140.032,98 €

2012	421/665-52/ - / -20120019	SUBSIDES SPW PCAR - SITE CHEVAL DE BOIS	16.000,00 €	- €
2012	421/665-52/ - / -20120020	SUBSIDES SPW PCAR - SITE DES CAILLOUX	24.000,00 €	- €
2012	421/684-51/ - / -20110064	SUBSIDES SPW PLAN TRIENNAL VOIRIE ET AQUEDUC RUE DE ROBERSART FLOREFFE	258.000,00 €	- €
2012	423/684-51/ - / -20110007	SUBSIDES RW AMENAGEMENT SECURITE CARREFOUR DE JODION	120.000,00 €	- €
2012	423/684-51/ - / -20110066	SUBSIDES RW AMENAGEMENT SECURITE RUE DE SOYE	42.000,00 €	- €
2012	569/665-52/ - / -20120023	SUBSIDE CGT HALTE DE NUIT POUR MOTOR-HOME	48.000,00 €	- €
2012	721/661-51/ - / -20120047	SUBSIDES ISOLATION PLANCHER ECOLE MATERNELLE BUZET	3.000,00 €	- €
2012	721/663-51/ - / -20120033	SUBSIDES CF ET UREBA MATERNELLE FRANIERE (SURCHAUFFE)	50.000,00 €	- €
2012	722/661-51/ - / -20120002	SUBSIDES UREBA PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES ECOLE FLORIFFOUX	6.000,00 €	- €
2012	722/661-51/ - / -20120043	SUBSIDES UREBA ISOLATION PLANCHER GRENIER ECOLE PRIMAIRE FRANIERE	6.000,00 €	- €
2012	722/663-51/ - / -20120042	SUBSIDES REMPLACEMENT ECLAIRAGE PRIMAIRE BUZET	5.400,00 €	- €
2012	722/663-51/ - / -20120046	SUBSIDES UREBA PROTECTION SOLAIRE ECOLE FRANIERE PRIMAIRE	2.400,00 €	- €
2012	7611/665-52/ - / -20120034	SUBSIDES RW AIRES DE JEUX EXTERIEURS FLOREFFE - FLORIFFOUX	56.000,00 €	- €
2012	763/663-51/ - / -20120003	SUBSIDES UREBA ISOLATION TOITURE CERCLE ST JOSEPH DE SOYE	4.800,00 €	- €
2012	764/663-51/ - / -20110013	SUBSIDES INFRASPORT 75% AMELIORATION PERFORMANCES ENERGETIQUES CENTRE SPORTIF	86.250,00 €	- €
2012	764/663-51/ - / -20120009	SUBSIDES INFRASPORT AMENAGEMENT TERRAIN DE FOOT MARLAIRES	35.000,00 €	- €
2012	764/685-51/ - / -20090021	SUBSIDES UREBA + INFRASPORT AMENAGEMENT INST. SPORTIVES FOOT FLOREFFE + ABORDS	550.000,00 €	- €
2012	922/663-51/ - / -20090030	SUBSIDES RW RENOVATION RUE N DAME DES AFFLIGES 3 SOYE	77.700,00 €	- €
2012	790/663-51/ - / -20110033	SUBSIDES RW RENOVATION CHAPELLE ST MARTIN DE JODION (70 %)	140.000,00 €	132.023,69 €
2012	124/685-51/ - / -20110053	SUBSIDES INFRASPORT REMPLACEMENT PARCOURS SANTE 75%	22.500,00 €	19.000,00 €
Total 2012				398.196,12 €
Total général				3.760.725,10 €

17. FINANCES

Les services communaux (comptabilité et finances, recettes) disposent de bons outils de gestion : logiciels performants et outils adaptés à une gestion moderne de la trésorerie et des budgets.

Achat du logiciel comptable « Phenix » en 2004 pour un montant de 10.227,16 € pour lequel nous payons une maintenance annuelle de 4.199 € en 2005 passée à 4.660 € en 2011.

Mise en place depuis 2010 de tableaux budgétaires sous format excel pour impliquer chaque service à gérer son propre budget et à préparer le budget de l'année suivante et les modifications budgétaires en cours d'année afin d'obtenir une meilleure collaboration pour établir le budget au plus juste des besoins et maintenir une situation budgétaire stable.

Partenariat avec la Wallonie (DGO5) afin de créer un module supplémentaire dans e-comptes pour préparer le budget (pour remplacer les tableaux budgétaires).

Le service des finances s'occupe aussi de la gestion du portefeuille d'assurances. Un marché public en matière d'assurances toutes branches a été réalisé en 2008 et a permis une économie jusqu'en 2011 de 40% du montant global des primes. Le service a mis en place des tableaux de bord de sinistres déclarés en toutes branches assurances.

17.2. Objectifs 2013-2018

- Gérer de manière rigoureuse, sur base d'analyses prospectives et comparatives (budgets entre eux, budget et compte).
- Maintenir une situation budgétaire équilibrée et un endettement raisonnable, pour ne pas hypothéquer l'avenir.

17.3. Priorités

1. Fixer le taux de taxation (précompte immobilier, impôt sur les revenus, enlèvement des déchets, documents administratifs) à un niveau proche du niveau moyen des communes de notre province.
2. Recourir aux subsides chaque fois que c'est possible (droit de tirage élargi, programmes triennaux de travaux ou en matière de logement, programme PALME, accueil extra-scolaire, infrastructures sportives, bâtiments scolaires, patrimoine classé, petites infrastructures socio-culturelles, …) (consultation systématique des cadastres des subventions disponibles sur le site de la Wallonie et du Bep,…) .

3. Doter les services communaux (comptabilité et finances, recettes) des logiciels les plus performants et des outils adaptés à une gestion moderne de la trésorerie et des budgets.
4. Atteindre l'équilibre à l'exercice propre en 2018.
5. Présenter des analyses comparatives et prospectives (pour la présentation des budgets et des comptes).
6. Formaliser une concertation entre les receveurs, les secrétaires, le Bourgmestre, l'Echevin des finances et la Présidente du Cpas.
7. Etablir une dotation communale prévisionnelle pour les six années de la législature pour le CPAS, les Fabriques d'église et les ASBL communales.
8. Publier les budgets et comptes (site internet, bulletin communal).

18. INFORMATIQUE

18.1. Bilan 2007-2012

Etat des lieux pour l'année 2006 (Valeur approximative du parc : 80.000 €)

Commune

- ✓ Serveur Ciger (serveur d'applications) : Saphir, Onyx, Phénix
  - Système de backup présent sur ce serveur mais programme « Tapeware » non configuré pour le Ciger. Cassettes défaillantes donc jamais utilisée.

- ✓ Serveur FileServ (serveur de fichiers) : Données utilisateurs, profils, lecteur «commun»
  - Pas de système/programme de backup

- ✓ En urgence, réalisation de backup croisés entre les deux serveurs pour éviter la perte de données en attendant les commandes des programmes de sauvegarde et du NAS (disque dur réseau haute fiabilité)

- ✓ Des boites mail Publilink de 10 Mo ou 50 Mo pour les utilisateurs

Ecoles

- ✓ **Buzet maternelle** : Internet depuis décembre 2006. Routeur commandé, reçu et mis au grenier de la commune. (Les filtres réseau n'ont pas été commandés (1 filtre réseau par appareil téléphonique ou fax se branchant sur la ligne téléphonique)). Le câblage a été réalisé. Aucun antivirus prévu. Installation du matériel et configuration ce mercredi 9 mai matin. Avast antivirus gratuit sera installé.

- ✓ **Buzet primaire** : Etude de faisabilité d'installation d'un réseau « hybride PC-MAC » (J-F Manil).

- ✓ **Franière :** Internet payé depuis décembre 2006. Routeur commandé, reçu et mis au grenier de la commune. (Les filtres réseau n'ont pas été commandés (1 filtre réseau par appareil téléphonique ou fax se branchant sur la ligne téléphonique)). Le câblage a été réalisé. Aucun antivirus prévu.

- ✓ **Soye :** Internet payé depuis décembre 2006. Routeur commandé, reçu et mis au grenier de la commune. (Les filtres réseau n'ont pas été commandés (1 filtre réseau par appareil téléphonique ou fax se branchant sur la ligne téléphonique)). Le câblage a été réalisé. Aucun antivirus prévu.

- ✓ **Floriffoux :** Internet n'a pas été demandé, le câblage a été réalisé. Pas de router commandé, ni de filtres réseau. Pas d'antivirus prévu.

Etat des lieux pour l'année 2009 (Valeur approximative du parc : 130.000 €)

Commune

Aucune modification « profonde » d'infrastructure réseau n'a eu lieu entre 2006 et 2009. L'évolution a surtout eu lieu au niveau de l'acquisition de matériel (PC – serveurs – logiciels).

Hardware - Machines

- ✓ un serveur d'application sous Windows 2000
- ✓ un serveur de domaine sous Windows 2003 (20 PC et 4 portables)
- ✓ un serveur de téléphonie (+ 24 téléphones)
- ✓ un terminal serveur
- ✓ un disque dur réseau externe de 400Gb (stockage entre autre des photos)
- ✓ 3 Switch
- ✓ un NAS (backup des serveurs)
- ✓ 8 imprimantes et 3 copieurs

Software - Logiciels

- ✓ Application du CIGER (Saphir, Onyx, Phénix, Persée, Urba)
- ✓ Application de chez Eudata (gestion des courriers entrants et sortants)
- ✓ Application Arcview (cartographie)
- ✓ Application Matrice cadastrale
- ✓ Belpic (carte identité électronique)

- ✓ Application 3P (marché public)
- ✓ Antivirus NOD 32

Accès Internet – Infrastructure réseau

- ✓ ADSL Publilink routeur sécurisé pour l'accès au registre national
- ✓ ADSL classic pour les connexions distantes (VPN)

Hors Commune

- ✓ 4 écoles avec en tout 26 PC (Win98 + win2000 + Win XP)
- ✓ Service des travaux : 3 PC et 3 téléphones
- ✓ Bibliothèque communale : 4 PC et 1 téléphone

CPAS (Valeur approximative : 50.000 €)

- ✓ Un serveur de domaine/application/fichiers Windows serveur 2008
- ✓ 1 switch et 1 routeur publilink
- ✓ 14 PC et 14 téléphones
- ✓ Antivirus Mcafee
- ✓ IDS (Système de détections des intrusions informatiques)

Etat des lieux pour l'année 2012 (Valeur approximative du parc : 220.000 €)

Commune

Des modifications importantes ont eu lieu au niveau de l'infrastructure réseau entre les différents sites de la commune et le CPAS. (Création d'un réseau privé virtuel sécurité « VPN » afin de mettre en place plusieurs équipements pour l'informatique et le téléphonie)

Hardware - Machines

- ✓ un serveur d'application sous Windows 2008
- ✓ un serveur de domaine/mail sous Windows 2003 (24 PC, 6 portables, 3 Smartphones)
- ✓ un serveur de téléphonie Beip (WIN) + 23 téléphones
- ✓ un terminal serveur
- ✓ 3 switchs

- ✓ un disque dur réseau externe de 400Gb (stockage)
- ✓ deux NAS de 1 To (backup des serveurs)
- ✓ Terminal de paiement bancontact
- ✓ 12 imprimantes sur serveur et 3 copieurs

Software - Logiciels

- ✓ Application du Adehis (Saphir, Onyx, Phénix, Persée, Urba)
- ✓ Application de chez Eudata (gestion des courriers entrants et sortants)
- ✓ Application Arcview (cartographie)
- ✓ Application Matrice cadastrale
- ✓ 2 VectorWorks (Architecture)
- ✓ Belpic (carte identité électronique)
- ✓ Application 3P (marché public)
- ✓ Ecompte
- ✓ Antivirus NOD32

Accès Internet – Infrastructure réseau

- ✓ ADSL Publilink routeur sécurisé pour l'accès au registre national
- ✓ ADSL classic pour les connexions distantes (VPN)
- ✓ Routeur de Publiwin (Téléphonie)
- ✓ Ligne SDSL (Téléphonie)

Hors Commune

- ✓ 4 écoles avec en tout 55 PC et 4 serveurs Windows 2008 R2 (Windows XP, Windows 7 et Linux Ubuntu) (Cyber – Classe inclus)
- ✓ 1 IPad
- ✓ Service des travaux 4 PC et 3 téléphones + 1 switch
- ✓ Bibliothèque communale 5 PC et 3 téléphones + 2 switch

- ✓ Couverts par antivirus Microsoft Essential Security ou Nod32
- ✓ Routeur présents dans chaque implantation

CPAS (Valeur approximative : 60.000 €)

- ✓ Un serveur de domaine/application/fichiers Windows serveur 2008
- ✓ 1 switch et 1 routeur Publilink et 1 routeur Publiwin
- ✓ 15 PC et 15 téléphones (2 portables)
- ✓ Antivirus McAfee
- ✓ IDS (Système de détections des intrusions informatiques)

18.2. Objectifs 2013-2018

- Maintenir constamment le parc informatique à un niveau élevé de performance (renouvellement régulier).
- Améliorer la sauvegarde des données informatiques et des courriels.
- Tenue à jour d'un inventaire du parc informatique
- Créer des synergies (sur base volontaire) avec les ASBL paracommunales

18.3. Priorités

1. Poursuivre et renforcer la collaboration avec IMIO.
2. Réalisation d'un plan d'investissement d'équipement technologique (état des lieux, besoins, planification des achats)
3. Développer le partenariat
- avec la Wallonie (DGO5) pour E-compte
- avec d'autres communes pour Gestravaux
- avec la Wallonie pour le PST
- avec La Bruyère pour la gestion des facturations des garderies scolaires
4. Veiller à davantage de synergies avec le CPAS (dans le cadre des achats informatiques).
5. Informatiser les données transmises dans le cadre des garderies scolaires
6. Mise en commun des bases de données des bibliothèques communale et paroissiale

19. LOGEMENT

19.1. Bilan 2007-2012

Floreffe dispose de 36 logements sociaux sur le territoire de Floreffe (1% des logements totaux).
Le Code Wallon du Logement impose un nombre de logements sociaux égal à 10% des logements totaux.

Floreffe s'est engagé dans un programme d'ancrage communal.

2006-2008
Pas de projet retenu (projets non localisés proposés)

2009-2010 (2011) :
1. Aménagement de 2 logements sociaux (commune) :
- rue de la Glacerie 5A : adjudication 2011 + chantier 2012
- rue Notre Dame des Affligés 3 à Soye : adjudication 2011 + chantier 2012
2. Aménagement de deux logements de transit (CPAS) :
rue de Deminche 1 b 2
rue Romedenne 36 (au dessus de l'atelier « Faut l'fer »)

2012-2013 :
Aménagement de 3 logements sociaux rue A. Renard 8 (commune) :
- logement d'insertion rue A. Renard 4 (CPAS)
- logement de transit rue de Deminche 1 b 1

Hors ancrage :
- AIS : Logement dit « ancienne maison de l'instituteur à Buzet, maison annexe à l'écote », appartement rue Massaux-Dufaux réhabilité – gestion d'abord en propre, puis confiée à l'AIS
- Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie : réhabilitation de 2 maisons à Franière (rue de l'Eglise et place Communale).

Il existe un service communal du logement (informant le citoyen sur les aides et établissant les arrêtés d'insalubrité,….) et une commission logement (Police, Cpas, services population et urbanisme) qui réunit autour d'une même table les intervenants utiles pour tenter de solutionner les différents problèmes en la matière (logement insalubre, surpeuplé).

19.2. Objectifs 2013-2018

- Répondre aux demandes d'informations diversifiées et multiples en la matière.
- Proposer, en matière de location, des logements locatifs à des prix abordables, pour répondre à une demande sociale croissante.
- Veiller à la qualité des logements (décents et salubres), pour lutter contre la paupérisation des centres des villages de l'entité.

19.3. Priorités

1. Assurer une coordination avec le CPAS, l'Agence Immobilière Sociale, la Société de Logement de Service Public pour accroître la prise en gestion de logements par des instances publiques (atteindre 40 logements sociaux en 2018) (en répondant à l'appel de la Wallonie lors du programme pluriannuel en matière de logement).
2. Dispenser des informations précises aux citoyens afin de leur permettre d'obtenir toutes les aides possibles pour améliorer le logement occupé ou mis en location (via le service communal du logement : informations et conseils sur l'isolation des bâtiments, les pollutions intérieures, les primes à la rénovation, l'accès aux logements sociaux…).
3. Réunir régulièrement les différents services concernés par la problématique du logement (service logement, service urbanisme, CPAS, police, service population…) pour échanger des informations et veiller au respect des dispositions réglementaires.
4. Lutter contre les logements inoccupés et les logements insalubres.
5. Inciter les promoteurs immobiliers à l'aménagement ou à la construction de logements pour les personnes âgées et personnes à mobilité réduite (logements de plain-pied…) (imposer 5% de logements publics dans les gros lotissements).
6. Formation d'un agent sanctionnateur en matière de logement insalubre.

20. MOBILITE / SECURITE ROUTIERE

20.1. Bilan 2007-2012

En 2011 (mars), Floreffe s'est engagé dans un Plan Communal de Mobilité favorisant la mobilité douce par la définition d'itinéraires piétons et cyclables prioritaires dont la première réalisation est :
- en 2012-2013 : Création d'une piste cyclo-piétonne entre Floreffe et Franière (185.000 dont 150.000 subsidiés (crédit d'impulsion).

Réouverture et entretien de sentiers et chemins vicinaux.

Acquisition d'un vélo électrique pour favoriser les déplacements non motorisés du personnel communal.

Placement de range-vélos (maison communale, salle des fêtes)

Formation à la sécurité des jeunes cyclistes.

Aménagement de sécurité : abords (trottoirs) de l'école de Floriffoux.

Sécurisation du carrefour rue de Soye, rue de la Boulonnerie : l"intercommunale INASEP est chargée de l'étude des travaux.

20.2. Objectifs 2013-2018

- Développer et assurer l'entretien du réseau de chemins et sentiers communaux
- Renforcer la sécurité routière par la prévention, la mise en œuvre de zones à vitesse limitée et l'aménagement des voiries (en concertation avec les riverains)

20.3. Priorités

1. Poursuite et/ou extension de l'expérience de la navette-bus (marché, sports, culture…).
2. Aménagements pour personnes à mobilité réduite.
3. Améliorer la lisibilité et la propreté des panneaux de signalisation.
4. Aménagement de sécurité : carrefour de Jodion, quartier des Marlaires, rue de Soye.
5. Placement dans les différents quartiers, du radar préventif (voire répressif) afin de sensibiliser les automobilistes et de l'analyseur de trafic afin de disposer de données objectives.
6. Contacts réguliers avec le SPW concernant la sécurisation des routes régionales.
7. Création d'un groupe de travail sur la mobilité et la sécurité routière dans la CLDR.
8. Attention particulière aux motards et cyclistes.

21. PARTICIPATION

21.1. Bilan 2007-2012

Avec la création des commissions communales et des conseils consultatifs, plus de 250 citoyens ont participé à la vie locale : aménagement du territoire, accueil extrascolaire, mobilité et sécurité routière, information et participation, patrimoine et tourisme, action sociale, sports. Les enfants âgés de 10 à 14 ans ont aussi pu dire leur mot, via le conseil consultatif des jeunes. De même, avec l'ouverture des Conseils d'administration des quatres nouvelles ASBL para (mono) communales (Centre culturel, Office du Tourisme, Centre sportif, MCAE), des citoyens engagés dans ces différents domaines d'action ont pu participer à la gestion quotidienne. Présence soutenue des participants et qualité des débats ont permis de concrétiser de nombreux projets.

1. Commissions communales et conseils consultatifs : création et/ou renouvellement de deux commissions communales (CCATM et Commission communale d'accueil extrascolaire), et de cinq conseils consultatifs (information et de la participation, mobilité et sécurité routière, aînés, enfants et jeunes).

- Commission communale d'aménagement du territoire (CCAT), créée le 23 juin 1989, renouvelée le 8 janvier 2007, devenue CCATM le 15 février 2007, 12 membres effectifs + le président, à l'heure actuelle la CCATM comporte 19 membres effectifs et suppléants + le président, 6 réunions par an
- Commission communale de l'accueil, créée le 24 mars 2004, renouvelée le 8 janvier 2007, 15 membres effectifs et 15 membres suppléants
- Conseil consultatif des enfants, créé le 28 avril 2003, renouvelé le 8 janvier 2007, +/- 15 membres, en 2010 partenariat avec AMO avec 8 à 10 réunions par an, en 2012 partenariat avec CRECIDE avec 8 à 10 réunions par an
- Conseil consultatif des jeunes, créé le 8 janvier 2007, mais n'a pas fonctionné
- Conseil consultatif des aînés, créé le 8 janvier 2007, 39 membres + le président (désignés le 24 juin 2010), il y a eu entre 3 et 5 réunions plénières par an
- Conseil consultatif de la mobilité et de la sécurité routière, créé le 10 avril 2001, renouvelé le 8 janvier 2007, 16 membres, 2 réunions par an
- Conseil consultatif de l'information et de la participation (CCIP), créé le 10 avril 2001, renouvelé le 8 janvier 2007, 12 à 19 membres effectifs, de 3 à 5 réunions par an

2. Droit d'interpellation du citoyen : intégration de ce droit d'interpellation dans le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, publicité de ce droit d'interpellation.

Dans le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal adopté le 12 mars 2007, le chapitre 5 vise ce droit d'interpellation aux articles 62 à 70.

Publicité de ce droit a été intégré sur le site internet et dans la revue du vivre à Floreffe.

Durant cette législature, aucune demande n'a été introduite.

3. Réunions d'information / de concertation des citoyens et des associations de quartier avant l'élaboration d'un projet.

En CCIP, on est parti de l'organisation de la réunion pour l'aménagement de la rue de Malonne qui avait réuni +/-70 personnes pour « préparer » avec la Fondation rurale de Wallonie les réunions PCDR. Le CCIP a également travaillé sur les affiches annonçant les réunions de l'ODR dans les villages.

4. Soutien, dans la mesure du possible, des initiatives qui visent à améliorer la qualité de vie dans la commune et les quartiers.

Chaque année pour diverses manifestations, du matériel est prêté aux associations locales et Comités de quartiers.

Quelques exemples :

1	Prêt de podiums
2	Prêt de chapiteaux
3	Transport et dépose de barrières Nadar
4	Mise en place de signalisation
5	Transport et dépose de chaises et tables brasseur
6	Transport et dépose de containers

Esperanzah ! (1-2-3-4)
Elections sociales chez Materne Confilux et STUV (prêt des isoloirs et des urnes)
Grand feu de Buzet (3-6)
Chasse aux œufs à Franière (4-3)
Journée vélo en septembre (2-3-4-5)
Nuit de la chauve-souris (3)
Fancy-fair des écoles communales (1-2)
Fancy-fair au Séminaire de Floreffe (1-2)
Vitis Florès (2-5)
Zouaves (1-3-4)
Comité de quartier de Buzet (1-3 + conteneurs poubelle)

Comité de quartier du Coriat (1-2-3)
Noël au Lakisse (3)
Brocante de Franière (3-4)
Femmes Prévoyantes Socialistes (panneaux d'expo)
Transport du matériel de camp pour les scouts de Floreffe et le Patro de Franière
Soye en fête (fin juillet) (1-2-3-4)
Méga défi (1-2-3-5)
Floreffe Trophy (3-4 + barrières Héras)
Courses cycliste Victor Linart (3-4)
Jogging de Floreffe (3-4)
Comité de quartier de Trémouroux en fête (3 + conteneurs)
Joutes populaires (3-2 + container + cônes + coffret électrique + tonte et nettoyage du terrain de foot)

5. Lancement de l'Opération de Développement Rural devant conduire à la constitution de la CLDR, et à l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural.

2010 : décision de principe de lancer l'ODR, désignation de la FRW comme organisme d'accompagnement et du BEP comme bureau d'étude.

2011 : désignation par le Gouvernement de la FRW comme organisme d'accompagnement, consultation des Conseils consultatifs.

2012 : consultations de la population, des agriculteurs, du monde économique, du personnel communal, du monde associatif,…

2013 : mise en place de la Commission Locale de Développement Rural

21.2. Objectifs 20013-2018

1. Permettre la participation d'un grand nombre de citoyens à la vie communale
2. Consulter et impliquer les citoyens pour la gestion de leur environnement proche ou lors de l'élaboration de divers projets d'aménagement.

21.3. Priorités

1. Commissions communales et conseils consultatifs : création et/ou renouvellement de deux commissions communales (CCATM et Commission communale d'accueil extra-scolaire), et de trois conseils consultatifs (aînés, enfants et jeunes).
2. Mise en place de la Commission Locale de Développement Rural
3. Droit d'interpellation du citoyen : intégration des modifications législatives dans le règlement d'ordre intérieur du conseil communal, publicité de ce droit d'interpellation.
4. Réunions d'information / de concertation des citoyens et des associations de quartier avant l'élaboration d'un projet ainsi que pour l'aménagement des places de villages (fleurs, bancs, plantations…) et l'élaboration d'un plan de propreté.
5. Soutien, dans la mesure du possible, des initiatives qui visent à améliorer la qualité de vie dans la commune et les quartiers.

22. PATRIMOINE (CLASSÉ)

22.1. Bilan 2007-2012

1. Rénovation du Colombier et aménagement de son étang.
2. Rénovation intérieure et extérieure de la chapelle Saint-Pierre à Franière.
3. Participation financière aux rénovations privées :
   - Clocher de l'Abbaye de Floreffe (32.000€)

22.2. Objectifs 2013-2018

- Réhabiliter les bâtiments classés communaux.
- Maintenir une aide financière à la rénovation des bâtiments classés privés (Abbaye, Ferme de la Tour…), en vue de leur mise en valeur culturelle et touristique.
- Accorder une attention particulière au petit patrimoine walllon (mise en valeur des potales).

22.3. Priorités

1. Aménagement de l'étang et des abords du Colombier.
2. Rénovation des chapelles Saint-Martin de Jodion et Saint-Roch de Floreffe.
3. Rénovation de l'Eglise de Floreffe.

23. PERSONNEL

23.1. Bilan 2007-2012

Floreffe s'est efforcée d'améliorer la qualité de l'accueil et la qualité de l'information donnée aux citoyens en augmentant le nombre d'emploi.

Pour faire face aux nouveaux besoins des services existants ou pour créer de nouveaux services (souvent subsidiés), nous avons procédé à l'engagement de personnel spécialisé : architecte, graduée en construction, conseiller en aménagement du territoire, conseiller en environnement, conseiller en énergie, graduées juristes, licenciée en droit, animatrices pour l'accueil extrascolaire et pour la bibliothèque, graduée comptable pour le service finances, responsables d'équipe et ouvriers qualifiés pour le service travaux, enseignants et puéricultrices pour les écoles…

Réduction du temps de travail à 35 heures/semaine pour l'ensemble du personnel (depuis 2003), nominations, meilleure organisation du travail en équipes (polyvalence), politique de formation, procédure d'évaluation, aménagement des lieux de travail, renouvellement du réseau informatique et de la téléphonie, archivage systématique, achat de véhicules et de matériel pour le service des travaux… permettent aujourd'hui au personnel communal de mieux répondre aux attentes des citoyens.

Création d'une cellule « qualité ».

Une cellule qualité a été créée en 2007.

Afin d'améliorer la qualité du service et l'accueil du citoyen, certaines actions ont été matériellement mises en place pendant la dernière législature :

- Rafraîchissement et réaménagement complet des bureaux de l'administration (peinture, nouveau mobilier,…) ;
- Aménagement d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite ;
- Implantation d'une signalétique fléchée destinée à orienter rapidement les citoyens vers le service qu'ils cherchent ; (à l'extérieur aucune signalétique – à programmer)
- Réalisation d'une enquête de satisfaction au moyen d'un questionnaire rempli puis glissé dans une urne au service population ;
- Affichage des horaires d'ouverture de bureaux à côté de la porte d'entrée de l'administration communale ;
- Réalisation de cartes de visite personnalisées reprenant pour chaque employé communal ses coordonnées complètes de façon à ce que le citoyen puisse atteindre directement la personne en charge de son dossier ;
- Aménagement d'un coin jeux pour les enfants afin de les aider à patienter ;
- Implantation d'une nouvelle centrale téléphonique en 2012.

23. PERSONNEL

Engagement d'agents :

1. Engagement à temps plein d'un informaticien et non à temps partiel comme prévu dans la déclaration de politique générale. L'informaticien a été engagé en date du 30 août 2010 (15.000 € de dépense en frais de fonctionnement informatique en moins).
2. Engagement à temps plein d'un conseiller en aménagement du territoire en novembre 2008.
3. Engagement d'une employée d'administration de niveau B1 au service du Personnel en novembre 2008
4. Engagement d'une employée d'administration de niveau B1 au service Patrimoine.
5. Engagement de trois employées d'administration de niveau D4 au service Population en novembre 2010, janvier 2011 et janvier 2012.
6. Engagement d'une employée d'administration de niveau B1 au service Population en août 2010.
7. Engagement d'un conseiller en énergie à mi-temps de niveau B1 au service Energie depuis 2007.
8. Engagement d'un responsable d'équipe au service des Travaux en août 2010.
9. Engagement de quatre maçons (2 niveau E1 et 2 niveau D4) au service des Travaux en octobre 2010, octobre 2011, novembre 2011 et octobre 2012.

Poursuite du plan de formation du personnel (priorité à l'accueil)

Le plan de formation existe depuis 2002

Le coût par an en formation tous services confondus +/- 8.000€.

Ce plan a la forme d'un tableau de bord permettant de visualiser le coût des formations et le nombre d'heures suivies par chacun des agents et chacun des services (ce qui nous permet de cibler les parents pauvres en formation).

Renforcement de la polyvalence et valorisation du travail en équipe.

23. PERSONNEL

Poursuite de l'amélioration des conditions de travail du personnel (sécurité, matériel, locaux…).

1. Travaux de rénovation des bureaux administratifs – rue E-Romedenne n°9 et 11 à FLOREFFE. La rénovation comprenait la restauration des revêtements du sol, majoritairement du parquet, la remise en état des plafonds et des enduits muraux, le relookage des bureaux par le placement de peintures et de tapis muraux. Ces travaux ont permis une meilleure organisation des équipes, regroupement de services, réorganisation des locaux suivant le travail effectué par les agents et l'accueil au public. Achat de mobiliers adaptés (bureaux, comptoir d'accueil,….).
2. Travaux de rénovation du bloc sanitaire, du hall d'entrée au service travaux – rue de la Glacerie à Franière. Réorganisation de blocs sanitaires afin de permettre d'agrandir une réserve d'outils. Mise en peinture du hall d'entrée.

Organisation plus fréquente de réunions des comités de concertation et de négociation syndicales.

Nous avons organisé des réunions de concertation et négociation syndicale en 2001, 2003, 2004, 2007, 2010 et 2011.

Extension du cadre du personnel statutaire (personnel administratif, personnel ouvrier).

1. Elargissement du cadre statutaire (administratif, ouvrier, spécifique, technique) en 2010 avec la création de :

- 2 emplois D,
- 1 emploi B,
- 3 emplois A spécifiques,
- 1 emploi bibliothèque D
- 1 emploi technique D.

2. Onze nominations en 2012 (coût de la dépense 125.000€)

1/ Nomination au 1er mai 2012 de trois ouvriers non-qualifiés de niveau E1

- MM. André DUQUET, Jean-Luc LAURENT et Jean-Louis PINCHART.

2/ Nomination au 1er mai 2012 de deux ouvriers qualifiés de niveau D1

- MM. Gaby POLET et Sacha GOBERT

3/ Nomination au 1er mai 2012 d'un ouvrier qualifié de niveau D4

- M. Julien VAN HOUT

4/ Nomination au 1er mai 2012 d'un(e) employé(e) d'administration de niveau D6
- Melle Stéphanie DENIS

5/ Nomination au 1er mai 2012 d'un(e) employé(e) d'administration de niveau B1
- Melle Jill GOBLET

6/ Nomination au 1er mai 2012 de trois employés administratifs spécifiques de niveau A1
- Mme Anne-Sophie DENIS en qualité d'architecte
- M. David PYNNAERT en qualité de conseiller en aménagement du territoire
- M. Pierre LEMOINE en qualité de conseiller en environnement

23.2. Objectifs 2013-2018

- Améliorer la qualité de l'accueil et la qualité de l'information donnée aux citoyens.
- Maintenir l'emploi au moins au niveau actuel.

23.3. Priorités

1. Renforcement de la polyvalence et valorisation du travail en équipe.
2. Fixation d'objectifs de travail et évaluation de leur réalisation (réalisation d'un contrat d'objectifs entre le politique et l'administration, réalisation de fiches d'objectifs par service et par année).
3. Poursuite de l'amélioration des conditions de travail du personnel (sécurité, matériel, locaux, santé (vaccins de la grippe…)).
4. Organisation plus fréquente de réunions des comités de concertation et de négociation syndicales.
5. Actualisation de l'organigramme et de la description de fonctions.
6. Mise en place d'un accueil des nouveaux agents (check-list,..).
7. Amélioration du système d'évaluation.
8. Amélioration du plan de formation du personnel.
9. Amélioration des tableaux suivants : congés maladie, accidents du travail, heures supplémentaires, subventions.
10. Amélioration de la politique de prévention en matière d'accidents du travail.

23. PERSONNEL

11. Adaptation du cadre du personnel statutaire (personnel administratif, personnel ouvrier).
12. Maintien de la cellule « qualité » (propositions d'amélioration).

24. PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE

24.1. Bilan 2007-2012

1. Création des commissions suivantes :

- Conseil consultatif des enfants, créé le 28 avril 2003, renouvelé le 8 janvier 2007, +/- 15 membres, en 2010 partenariat avec AMO avec 8 à 10 réunions par an, en 2012 partenariat avec CRECIDE avec 8 à 10 réunions par an
- Commission communale de l'accueil, créée le 24 mars 2004, renouvelée le 8 janvier 2007, 15 membres effectifs et 15 membres suppléants
- Conseil consultatif des jeunes, créé le 8 janvier 2007, mais n'a pas fonctionné

2. En 2005, Floreffe adopte son premier programme d'accueil de l'enfant durant leurs temps libres (contrat local pour l'enfance 2005-2010 (CLE)). Nous sommes dans le deuxième contrat CLE (2010-2015). Le contrat CLE consiste à informer, soutenir, offrir ou coordonner des activités pour les enfants âgés de 2 ans 1/2 à 12 ans telles que :
- plaine de vacances
- stages durant les congés scolaires
- ateliers du mercredi
- garderies scolaires agréées et donc subventionnées
- école des devoirs
- journées à thème (place aux enfants – repas interculturel – ateliers de Noël)
- ateliers pendant les journées « conférence pédagogique » dans les écoles
- animation du conseil consultatif des enfants...

Afin de réaliser au mieux cet objectif, la commune a procédé :
- en 2002, à l'engagement d'une coordinatrice ATL à temps plein (avec subvention APE) ;
- en 2009, à l'engagement de 6 accueillantes extrascolaires à mi-temps (avec subvention APE) ;
- en 2012, à l'engagement d'une accueillante supplémentaire à mi-temps (avec subvention APE).

3. En 2008, Floreffe ouvre une Maison communale de l'accueil de l'enfance (MCAE) pour 24 enfants (travaux d'aménagement : 170.000 euros – menuiseries et cuisines : 60.000 euros – couverture et chauffe-eau solaire : 25.000 euros – mobiliers : 20.000 euros)

4. Aménagement des locaux « Rouge Fossé » occupés par les scouts et les ateliers du mercredi et achat de mobilier pour l'école de devoirs de Floreffe.

5. En 2010, diagnostic sur les attentes des enfants et des jeunes établi par AMO « Passages ».

6. En 2012, Floreffe conclut une convention avec l'ASBL « Réseau BBus » afin de bénéficier des services du BBus (2 journées par mois) (10.000 euros/an).

24.2. Petite enfance

24.2.1. Objectifs 2013-2018

- Offrir, dans la commune, un accueil de qualité aux enfants âgés de 0 à 3 ans.
- Soutenir tous les acteurs qui s'occupent de petite enfance (accueillantes à domicile, consultations ONE…)

24.2.2. Priorités

1. Ouverture d'une seconde structure d'accueil pour enfants de 0 à 3 ans et/ou d'espaces d'accueil avec des co-accueillantes et/ou recherche de collaboration d'associations pour ouverture d'espaces d'accueil d'enfants malades.
2. Halte d'accueil : il s'agit d'organiser, durant une ou deux journée(s) par semaine, un accueil des enfants âgés de 0 à 3 ans qui ne sont pas accueillis chez une accueillante ou en milieu collectif. Des moments de rencontre entre les mamans seront aussi envisagés.
3. Consultations des nourrissons : dans le cadre de la concertation communale des consultations ONE, soutenir le développement d'activités spécifiques qui concernent la prévention en matière de santé, l'éveil musical, la psychomotricité, la rencontre entre jeunes parents…

24.3. Enfance

24.3.1. Objectifs 2013-2018

- Permettre aux enfants de s'épanouir dans leur commune, pendant leurs temps libres.
- Offrir des lieux propices à la rencontre et aux jeux, pour que les enfants puissent jouer en toute sécurité.

24.3.2. Priorités

1. Poursuivre le programme d'accueil des enfants durant leurs temps libres (« Contrat local pour l'enfance »), programme qui consiste à informer, soutenir, offrir ou coordonner des activités pour les enfants âgés de 2 ½ à 12 ans telles que : plaine de vacances, ateliers du mercredi, garderies scolaires, écoles de devoirs, journées à thème, ateliers pendant les journées « conférence pédagogique » dans les écoles, animation du conseil consultatif des enfants…
2. Aménager des aires de jeux à Floreffe (abords du centre sportif), à Buzet et à Floriffoux.
3. Développer des activités intergénérationnelles (autour du jardin d'Emile, autour des recettes d'antan, autour des remèdes de grand-mère,…)
4. Développer les ateliers du mercredi et améliorer les locaux
5. Poursuivre l'organisation de la plaine communale tout en l'améliorant, notamment par un encadrement de qualité (personnel qualifié, spécialisé) et la mise en place d'une collaboration avec différentes associations (sportives, culturelles, …) qui permettrait de diminuer les coûts d'organisation. Permettre la gestion de la plaine en "interne" par une formation plus ciblée des responsables de l'accueil extra-scolaire.

24.4. Jeunesse

24.4.1. Objectifs 2013-2018

- Consulter les jeunes (13 ans et plus), pour construire et structurer avec eux des projets.
- Aménager des espaces de convivialité afin que les jeunes puissent s'y rencontrer.

24.4.2. Priorités

1. Relancer un conseil consultatif des jeunes, étoffer l'équipe d'animation et de suivi, l'aider à mettre en œuvre les orientations prises.
2. Poursuivre, dans la mesure du possible, les jobs d'étudiants (ex : plaine de vacances, été solidaire, classement des archives…). Inciter les jeunes à se former, en les informant des possibilités. Participer à l'organisation d'activités temporaires (pendant les week-ends ou vacances).
3. Optimaliser l'occupation du centre sportif, aménager sa cafétéria, aménager les abords du centre sportif … Inciter les jeunes à pratiquer un sport, au sein des clubs existants ou librement (ex : tennis à Franière, badminton au hall…)
4. Sensibiliser les jeunes aux activités culturelles accessibles dans la commune (musique, théâtre,…)
5. Promouvoir le projet « commune ouverte aux camps de jeunesse » (rédaction d'un vade-mecum autour du camp de jeunesse, charte « commune jeunes admis », fiche d'identification des camps,..)

25. POLICE

25.1. Bilan 2007-2012

(à intégrer prochainement)

25.2. Objectifs 2013-2018

- Développer une politique de prévention (plan zonal de sécurité).
- Assurer la sécurité des personnes, en particulier les plus vulnérables, et apporter l'aide indispensable aux victimes.
- Veiller à la sécurité routière (radar préventif et répressif, contrôles réguliers en matière d'alcoolisme et de drogue).
- Combattre les infractions qui portent atteinte à l'environnement, à la protection publique, aux nuisances.
- Maintenir le budget de la zone de police à un niveau supportable pour les finances communales.

25.3. Priorités

Le travail effectué au sein du Collège et du Conseil de police ira dans ce sens.

Par ailleurs, en matière de police administrative, le dispositif des « sanctions administratives » est opérationnel et devrait être renforcé ; chaque commune composant la zone restera attentive à une harmonisation des règlements communaux de police (en concertation).

26. PROPRETÉ PUBLIQUE

26.1. Bilan 2007-2012

Depuis juillet 2010, mise en place d'un service « propreté » (un équivalent temps plein) :
- vidange de +/- 80 poubelles dont certaines 2x semaine
- nettoyage des abords des bulles à verre
- ramassage dans les accotements
- ramassage des dépôts sauvage (en moyenne 1 x semaine)
- nettoyage des abris voyageurs Tec
- nettoyage des passages sous-voies Sncb

26.2. Objectifs 2013-2018

- Améliorer la qualité du cadre de vie

26.3. Priorités

1. Mise en œuvre d'un plan de propreté impliquant les différentes associations, les écoles et les citoyens.
2. Poursuite des actions ponctuelles réalisées par les jeunes dans le cadre de l'opération « Eté solidaire ».
3. Recours au circuit de l'économie sociale en vue d'actions ponctuelles.

27. SANTÉ

27.1. Bilan 2007-2012

(à intégrer prochainement)

27.2. Objectifs 2013-2018

- Travailler en coordination avec les associations locales.
- Sensibiliser la population et principalement les écoles à l'importance des questions liées à la santé.

27.3. Priorités

1. Informer, sensibiliser et conseiller sur des questions liées à la santé (alimentation saine, bienfaits du sport pour tous, dangers des pollutions intérieures, plan ozone, nuisances causées par le bruit…).
2. Création d'un groupe de travail autour de la thématique.
3. Organisation d'une journée autour du diabète.
4. Engagement « Commune Alzheimer admis ».
5. Partenariat avec l'ASBL « Coordination de soins à domicile Floreffe-Malonne ».
6. Organisation d'un salon de la santé ou des ateliers autour de la santé.

28. SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

28.1. Bilan 2007-2012

Depuis 2009, affectation de 50 cents par an et par habitant à la solidarité internationale :
- soutien à la FUNDES (commune de Foundiougne au Sénégal : programme d'hygiène et d'assainissement de la commune, d'une part, un programme de développement local, d'autre part. Pour rappel, ce partenariat a été initié avec les communes de Profondeville et d'Ohey, et soutenu par la Région wallonne et le gouvernement fédéral).
- soutien à une ONG de Portoviejo (Equateur).
- soutien à la Croix-Rouge de Belgique pour la lutte contre la famine dans la Corne de l'Afrique.

Floreffe a entrepris une démarche de commerce équitable :
- achats de café et de jus issus du commerce équitable pour la consommation des services communaux mais aussi pour les réceptions et activités publiques organisées par la commune (noces d'or, plaines de vacances).

28.2. Objectifs 2013-2018

- Participer au développement d'une commune du Sud et soutenir des projets menés par les associations floreffoises.

28.3. Priorités

1. Sensibilisation de la population de notre commune aux problèmes vécus par les populations des pays du Tiers-Monde et soutien au travail réalisé par les associations ou les citoyens floreffois.
2. Promotion et consommation de produits du commerce équitable à la commune, dans les écoles, lors de fêtes locales…

29. SPORT

29.1. Bilan 2007-2012

La politique du sport a été externalisée et est gérée par une ASBL communale depuis 2002. Elle coordonne toutes les activités sportives sur le territoire de Floreffe.

Un hall sportif a été construit.

Deux terrains de tennis ont été restaurés dans le parc du Centre culturel et sont praticables.

Une buvette de foot a été restaurée et deux terrains de foot ont été réalisés aux Marlaires. La sécurisation du terrain (clôtures et éclairages) est en cours de réalisation pour un montant de 40.000 euros.

Une nouvelle buvette de football va être construite rue Hastir (2013-2014) pour un montant de 1.420.000 euros.

La piste santé située dans le bois Gobiermont a été réaménagée en 2012.

Une réflexion est menée pour construire un local pour le tennis de table.

29.2. Objectifs 2013-2018

- Développer, via l'asbl centre sportif, le sport pour tous en collaboration avec les écoles, les clubs sportifs et le service accueil temps libre.
- Soutenir, de manière équitable, les activités de tous les clubs sportifs notamment par l'amélioration des infrastructures sportives et/ou par un soutien logistique (en fonction de nos possibilités et nos moyens).

29.3. Priorités

Différentes actions devront être menées ou poursuivies (dans la limite des moyens disponibles) afin de rencontrer ces objectifs.

Des actions qui relèvent de l'animation :

1. Participation au "Trophée Commune Sportive";
2. Organisation d'événements sportifs (course cycliste, jogging, …) ou de journées "découverte";
3. Accès au sport pour les aînés et les personnes à mobilité réduite.
4. Organisation du Trophée du Mérite Sportif (TMS).

29. SPORT

En plus, pour permettre à l'ASBL de fonctionner :

1. Une dotation communale.
2. Des investissements pour optimaliser la gestion du hall omnisports et les infrastructures sportives existantes :
   - **Football :** suivi des aménagements des terrains de football des "Marlaires" et de la construction des nouvelles installations à Floreffe centre.
   - **Tennis de table :** suivi du dossier pour la construction d'une salle adaptée à la pratique du tennis de table.
   - **Hall omnisports :** assurer une occupation optimale du hall, de la cafétéria et de la salle de réunion. Le hall doit rester un centre sportif pour tous, la cafétéria un centre de rencontres. Les abords du hall doivent être aménagés (espace "jeux libres") et sécurisés.
   - **Sport pour tous :** finalisation du projet de la piste santé, assurer un suivi des entretiens et la praticabilité des circuits de promenade, de jogging et de VTT (en partenariat avec l'OTF), création d'une école de jogging et/ou de cyclisme.

Enfin, pour toutes les ASBL communales :

13. Rédaction d'un contrat de gestion entre l'ASBL et la Commune (fixation d'objectifs et de moyens). Mise en place d'une évaluation annuelle de ce contrat de gestion.
14. Modification des statuts de l'ASBL (harmonisation des statuts des quatre ASBL).
15. Présentation du rapport d'activités au Conseil communal par le mandataire concerné par la matière.
16. Réalisation d'un bilan de législature.

30. TOURISME

30.1. Bilan 2007-2012

(à intégrer prochainement)

30.2. Objectifs 2013-2018

- Développer, promouvoir, soutenir les activités de l'ASBL « Office du Tourisme de Floreffe ».
- Valoriser le patrimoine historique, culturel, naturel et bâti de notre commune en vue de sa découverte par un large public (retombées pour le commerce local).
- Soutenir l'organisation de diverses manifestations au sein de la commune (Brocante, Salon du Vin, Esperanzah !,…).
- Développer le tourisme autour du concept de la « Sambre en fête ».
- Favoriser la mobilité : vélos à disposition + SIAM (site aires motorhomes).
- Organiser un accueil sur la dalle du Port Autonome pour la navigation de plaisance, le Ravel…

30.3. Priorités

Le travail effectué par les mandataires ou leurs représentants au sein du CA de l'ASBL « Office du Tourisme » ira dans ce sens.

Pour permettre à l'ASBL de fonctionner :

1. Une dotation communale.
2. Locaux : la toiture du bâtiment de l'OTF sera rénovée.
3. Facilités pour utilisation du matériel communal et de moyens divers (véhicules, podium, chapiteaux,…).
4. Soutien aux acteurs touristiques locaux par un encouragement à des activités (écoles, aînée,…) (on ne peut pas inscrire ça comme ça.

Enfin, pour toutes les ASBL communales :

1. Rédaction d'un contrat de gestion entre l'ASBL et la Commune (fixation d'objectifs et de moyens). Mise en place d'une évaluation annuelle de ce contrat de gestion.
2. Modification des statuts de l'ASBL (harmonisation des statuts des quatre ASBL).
3. Présentation du rapport d'activités au Conseil communal par le mandataire concerné par la matière.
4. Réalisation d'un bilan de la législature.

31. TRAVAUX BÂTIMENTS / VOIRIES / EGOUTTAGES

31.1. Travaux - bâtiments

31.1.1. Bilan 2007-2012

Remplacement des châssis des bâtiments suivants :
2005 : bâtiment situé dans le parc du Centre culturel (3.000€)
2006 : Maison des enfants (2.500€)
2007-2008 : Cpas, service des Travaux, salle des fêtes (152.000€) (38.000€ de subsides)
2008-2009 : bibliothèque (62.000€) (15.000€ de subsides)
2009 : maison communale (69.000 €) (8000 subsides)

Réfection des toitures des bâtiments suivants :
2006-2007 : école primaire de Franière (100.000€) (77.000€ subsides CF)
2008 : CPAS (55.000€)
2008-2009 : maison communale (zinguerie) (21.000€)
2011 : salle des fêtes (zinguerie) (46.000€)
2012 : bâtiment sis rue Piret (79.000€)

Remplacement des chaudières des bâtiments suivants :
2005 : école primaire de Franière (14.000€ dont 4.000€ de subsides)
2005 : bâtiment à côté du Centre culturel (5.300€)
2007 : école de Floriffoux (10.000€ dont 7.000€ subsidiés)
2007 : ancien Cpas (7.200€ dont 1.700€ subsidiés)
2008 : maison communale n°11 (10.000€ dont 3.000€ subsidiés)
2008 : église de Floriffoux (19.500€ dont 5.000€ subsidiés)
2009 : bâtiment sis rue Joseph Piret (7.500€ dont 6.700€ subsidiés)
2009 : salle communale (12.000€ dont 11.000€ subsidiés)
2009 : école maternelle de Franière (14.000€ dont 3.000€ subsidiés)
2009 : presbytère de Franière (7.000€ dont 1.000€ subsidiés)
2011 : école maternelle de Buzet (15.000€ dont 13.000€ subsidiés)

Travaux d'isolation des bâtiments suivants :
2005-2006 : isolation par insufflation Maison communale n°9, Ancien CPAS, partie du CPAS (plancher grenier partie avant) (11.000 €)
2007-2008 : isolation par nos équipes des bâtiments suivants, généralement par pose d'isolant sur les planchers des greniers : maison rue Piret (chez Christiane), salle communale + crèche, partie du bâtiment ancien CPAS, conciergerie bibliothèque Franière
2010 : bibliothèque (27.000€ dont 14.000€ subsidiés)
2011 : école de Floriffoux (134.000€ dont 20.000€ subsidiés se rapporte à l'isolation et aux châssis)

Remplacement des luminaires dans les bâtiments suivants :
2010 : maison communale 9 et 11 (22.000€ dont 7000 subsidiés)
2011 : Cpas (24.000€ dont 14.000)
2011 : bibliothèque (16.000€ dont 5000)

Placement de photovoltaïques sur les bâtiments suivants :
2009 : école maternelle de Buzet (16.000€ dont 5.000€ subsidiés)
2012 : école primaire de Buzet
2012 : école maternelle de Franière (21000 € pour les deux écoles, dont 6000 subvention)

Autres
Rénovation de la salle communale (26.500€)
Destruction du bâtiment Gigot (24.000€)
Rénovation du Presbytère de Floreffe (en cours : 320.000€)
Construction d'un hall des travaux (en cours : 256.000€)
Rénovation du CPAS (en cours : 725.000€)
Rénovation de la buvette et des terrains de football aux Marlaires

Aménagement dans les écoles :
2007 : cour de l'école primaire de Buzet (6.500€)
2012 : cour de l'école maternelle de Buzet et de Floriffoux

Placement d'un système d'alarme :
2008 : dans tous les bâtiments scolaires (20.000€)
2008 : maison communale n° 9 et 11 + service des Travaux (14.000€)
2008 : salle des fêtes (15.000€)
2009-2010 : office du tourisme (2.850€)

31.1.2. Objectifs 2013-2018

- Aménager des bâtiments pour répondre aux attentes des services et/ou des associations, de la population.
- Assurer un entretien régulier de nombreux bâtiments communaux en vue d'une utilisation maximale et la mieux appropriée aux besoins.

31.1.3. Priorités

1. Services travaux : aménagement d'un hangar + toiture de l'ancien hall.
2. Ancien presbytère de Floreffe : réaménagement complet.
3. Centre culturel : aménagement des combles et d'une accès pour les personnes à mobilité réduite.
4. Office du Tourisme : réfection de la toiture.
5. Bâtiment du CPAS : aménagements intérieurs.

6. Football : aménagement des installations du terrain de football de Floreffe-centre.
7. Tennis de table : construction d'un bâtiment.
8. Presbytère de Buzet : pose de nouveaux châssis et réaménagement.
9. Presbytère de Franière : travaux de rafraîchissement/rénovation
10. Eglises de Buzet et de Floriffoux : réfection des parvis
11. Salles des fêtes de Floriffoux et de Soye : rénovation
12. Ecole primaire de Buzet : rénovation
13. Ecole primaire de Franière : préau et réfectoire
14. Amélioration de l'utilisation des systèmes d'alarme placés dans les bâtiments

31.2.: Travaux – voiries / égouttages

31.2.1. Bilan 2007-2012

Des projets annuels de reprofilage et/ou de grenaillage de certaines voiries :

2007 :
- enduisage des rues de Spy pie, Nouvelles, du Carmel, du Coriat pie, Simon Remy, Oscar Gubin, Cheval de Bois pie, Calozet pie et St Martin pie
(29.000 €)
- reprofilage et enduisage des rues Chaput, Kaisin, des Déportés pie, Thiry, Euriette pie et Puits Connette.
(90.000 €)

2008 :
- reprofilage et enduisage des rues Robersart pie, Maurice Toussaint pie, Broque au Bois, F Dache, de l'Ecole, des Combattants, de la Pompe, du Chêne, du Coriatpie, de Deminche pie, du Calvaire et Trifeuillet.
(110.000 €)

2009 :
- reprofilage et enduisage des rues Patiny pie, Maugère, de la Campagne pie, Chêne à la Justice, de Suarlée pie, Casmir pie, du Bosquet et Mornimont pie.
(100.500 €)

2010/2011 :
- reprofilage et enduisage des rues Damejelle, du Sandrau, Chemin Privé, du Fayt pie, de la Vignette pie, des Déportés pie et des allées du cimetière de Buzet et de l'église de Floriffoux avec son parking.
(124.500 €)
(droit de tirage 2010-2012 : 90%)

2011 :
- reprofilage et enduisage des rues Crolcul, des Forts, du Lakisse, St Amand, N-D des Affligés, de Fosses, Mauditienne pie et de la ruelle St Valentin ainsi que l'accès au karting et la liaison entre Robersart et la N90.
(131.000 €)

2012 :
- réfection de la rue du Bois Planté (en cours)
(200.000 €)
(droit de tirage 2012-2014 : 75 %)

Outre les projets annuels de reprofilage et/ou de grenaillage de certaines voiries, la réalisation de trottoirs, la pose de filets d'eau et l'amélioration constante du matériel d'exploitation et du charroi, les travaux suivants ont été réalisés :

1. Rue de Malonne à Buzet : travaux d'égouttage de la voirie (1.123.000€ dont 933.000€ de subsides).

2. Rue de Trémouroux et partie de la rue de Robersart à Franière : travaux d'égouttage des voiries (725.500€ dont 556.500€ de subsides).

3. Broque au Bwès : réfection de voirie.

4. Tienne Jean-Pierre à Sovimont : travaux d'égouttage des terrains à l'arrière (357.000€ totalement subsidiés) (en cours)

5. Rue Robersart à Floreffe : travaux de voirie et d'aqueduc (450.000€ dont 226.000€ de subsides) (en cours)

6. Floreffe –centre : endoscopie de curage
2008 : 35.000€ dont 30.500 subsidiés
2011 : 55.000€ dont 30.000 subsidiés

31.2.2. Objectifs 2013-2018

- Assurer le bon état des voiries, en vue du maintien d'un réseau routier de qualité.

- Poser des filets d'eau là où c'est nécessaire, pour éviter des problèmes d'inondation.
- Réaliser des trottoirs, notamment pour rendre accessible les lieux publics aux piétons.
- Réaliser les chaînons manquants de notre égouttage public.

31.2.3. Priorités

1. Outre les projets annuels de reprofilage et/ou de grenaillage de certaines voiries, la réalisation de trottoirs, la pose de filets d'eau, et l'amélioration constante du matériel d'exploitation et du charroi,
2. Création d'un rond-point ou d'un plateau au carrefour de Jodion à Soye
3. Réfection de la rue du Bois planté
4. Réfection de la rue du Chemin des deux Pays (si la Ville de Namur y participe)
5. Aménagement de sécurité rue de la Boulonnerie et rue de Soye à Franière.
6. Réfection de la rue de Sovimont
7. Réfection et égouttage rue des Marlaires.
8. Aménagement des rues du centre de Floreffe (première phase).
9. Réfection de la rue Sous-la-Ville à Floriffoux.
10. Mise à jour des zones du P.A.S.H.

32. VIE ASSOCIATIVE

32.1. Bilan 2007-2012

Mise à disposition et/ou location de chapiteaux communaux, de locaux scolaires, de barrières, de podium, de tables et de chaises, de terrains communaux.

Mise à disposition et/ou location de la salle des fêtes communale.

Mise à disposition d'ouvriers communaux (les aides services représentent un à deux équivalent temps plein par an).

Liste des associations locales reconnues

A.C.R.F. de Soye
A.M.C. Floreffe
A.R.S.E. Floreffe (football)
Amicale des Pensionnés et Invalides de Floreffe
Amnesty International
ASBL l'Ecole de plongée de Namur
Association écoles libres de Floreffe
Basket Ball de Floreffe
Bénévoles du Calvaire
Boxing Gym Club
C.O.F.
Cap 48
Cellule Floreffe Trophy
Centre Historique Inter Police
Cercle Paroissial de Franière
Cercle Saint-Joseph de Soye
Chorale Paroissiale de Floriffoux
Chorale Paroissiale de Franière
Chorale Parroissiale de Floreffe centre
Club des Marcheurs de Floreffe
Comité d'animation du Lakisse
Comité de Parents de Buzet
Comité de Parents de Franière
Comité de Parents de Soye
Comité de Quartier de Buzet
Comité des fêtes de Trémouroux
Comité du Coriat
Comité du Rouge Fossé
Comité scolaire Floreffe-Sovimont
Comité Solidarité Palestine
Comités de Jumelage Floreffe - Frégimont
Comités de Jumelage Floreffe - Prata
Comités de Jumelage Floreffe - Rijkevorsel

32. VIE ASSOCIATIVE

Coordination des soins à domicile (CSDFM)
Doumka
Ecole de Musique (de Floreffe)
F.A.R.
F.N.C. Floreffe
Femmes Prévoyantes Socialistes de Soye
Floreffe Histoire et Culture asbl
Florès asbl
Forum de Parents de l'école de Floriffoux
Groupe 3X20 de Franière
Groupe spéléo de l'Entre Sambre et Meuse
Gym et sports pour tous asbl
Harmonie Royale Saint-Charles
Iles de Paix
Initiative Nature asbl
Jiu-Jitsu
La Croix-Rouge
La Gaule verte du Flato
La Palette Floreffoise
Les Amis de la Terre
Les Bolongs
Les Floriffo-Liens
Ligue des Familles
Lion's Club
Mini-foot Floreffe
Mini-foot Materne
Mini-foot Zebra Floreffe
Model-Club de Franière
Opération 11.11.11
P.A.C. Floreffe
S.R.U. Horticole de Floreffe
Société Aquariophile Wallonne asbl
Société des Petits Elevages de Floreffe
Sovimont "Vitis Florès" asbl
Syndicat d'initiative de Soye
Télévie
Theunis Club asbl
Turcos de Floreffe
V.C. Volley-club Floreffe
Vie féminine Floreffe
Zouaves de Franière
ASBL Compagnons des Prés
Comité du Méga-Défi de Floreffe
Les Canaillous Floreffois
Patro Saint-Pierre de Franière
Comité de la rue du Calvaire
Mini Football Club Vital Boys Flawinne-Floreffe

32.2. Objectifs 2013-2018

- Soutenir la vie associative, par une politique d'aides services.
- Sensibiliser les associations aux décisions qui concernent leur objet social.

32.3. Priorités

1. Poursuivre le soutien "logistique" des associations par la mise à disposition de matériel, de locaux de réunion, … en fonction de nos possibilités et de nos moyens.
2. Créer un comité "interassociatif" qui gérerait un échange de services entre associations sous forme de "troc". Un site Internet pourrait être créé pour lancer le projet **ESEAS** (**E**change de **S**ervice **E**ntre **A**ssociation**S**).
3. Créer des partenariats avec les ASBL paracommunales.
4. Organiser, 1x par an, une rencontre, un lieu d'échanges pour toutes les associations. Un rendez-vous qui se voudrait convivial et permettrait à chacune des associations de mieux connaître les autres.